SERVICE DE PUBLICITÉ JOURNAL DE GENÈVE

A. J. CHAUVET Téléphone 41.420 9, rue Bovy-Lysberg

Chèque postal : I. 4684 Les avis mortuaires sont reçus à l'Imprimerie tous les jours jusqu'à minuit. NATIONAL, POLITIQUE ET LITTERAIRE FONDÉ EN 1826

Paraît le soir et le matin

Le Journal de Genève ne répond pas des manuscrits qui lui sont adressée et ne se charge pas de les renvoyer.

RÉDACTION - ADMINISTRATION - IMPRIMERIE 5-7. Rue Général-Dufour Téléphone: 50.350

ABONNEMENTS:

Suisse: 1 mois, fr. 3.50; 8 mois, 8.50; 6 mois, 16.-; 1 an, 28.-Chèque postal: I. 682 ou dans tous les bureaux de poste (taxe 80 cent.) Etranger: Demander les tarifs à notre Administration.

L'économie belge

résulte dans une large mesure de sa position géographique. Son territoire, d'un accès particulièrement facile, et sa situation au cœur de l'Europe occidentale, la prédestinaient au rôle de nation transformatrice qui est le sien aujourd'hui.

La Belgique est un des rares pays où do-mine nettement l'industrie. La production nette de celle-ci représente aujourd'hui de deux à trois fois celle de l'agriculture. Mais néanmoins, cette dernière parvient à couvrir à concurrence de 75 ou même de 80% les besoins alimentaires des habitants. Quant à l'approvisionnement en matières premières, il est en partie assuré par les bassins charbonniers et par la colonie du Congo, dont la mise en valeur a progressé rapidement, au prix de sacrifices et d'investissements très importants. Mais dans l'ensemble, la Belgique doit faire appel assez largement aux matières premières étrangères, qu'elle paie au moyen de produits fabriqués.

Par sa situation géographique et sa structure économique, la Belgique est à la fois un pays de transit et un pays d'exportation. Le port d'Anvers est largement utilisé par les pays voisins, mais à cet égard on doit regretter une sérieuse diminution par rapport à ce qui existait avant la crise économique. Quant à l'exportation, elle place le pays dans une situation assez instable.

Lorsque l'économie mondiale est animée de tendances favorables, la Belgique profite de l'ouverture des marchés étrangers, et ses avantages naturels lui permettent de lutter avec facilité contre la concurrence. Elle bénéficie donc largement d'une reprise économique; ses industries sont prospères, les salaires peuvent hausser et les recettes fiscales deviennent copieuses.

Mais, par contre, lorsque la conjoncture faiblit, les marchés extérieurs sont âprement disputés; la plupart des pays établissent des barrières douanières et des contingentements. Les prix de dumping sont la règle générale à l'étranger. L'industrie belge voit donc alors brusquement ses débouchés se rétrécir et les conditions de vente cessent d'être rémunératrices. Elle doit alors opérer sur ses prix de revient une pression souvent difficile et qui ne peut dépasser certaines limites. L'économie belge doit donc posséder une souplesse qui pour certains pays n'est pas indispensable.

Au cours de la crise mondiale, la Belgique avait fait d'abord bonne contenance. Jusqu'au milieu de 1931, elle reculait en bon ordre, et sa situation ne paraissait pas tendue. Comme elle n'avait pas placé de capitaux en Allemagne, elle semblait devoir échapper à tout danger dans le domaine des finances et du crédit.

Mais, en septembre de la même année, lorsque la livre sterling quitta son cours séculaire, la situation s'aggrava soudain. Les clients de la Belgique sont en effet essentiellement constitués par les pays incorporés au bloc sterling. Lorsque la dévaluation de la livre sterling atteignit une ampleur trop grande et représenta 40%, la situation devint intolérable. La déflation à laquelle il eût fallu procéder pour maintenir les prix belges en harmonie avec les prix anglais était absolument trop rude. On s'y essaya cependant au cours des années 1933 et 1934, mais il fut évident à partir d'alors que c'était peine perdue. Après une résistance honorable, mais regrettable, la Belgique pratiqua à la fin de mars 1935 une dévaluation monétaire de 28%.

A ce moment, les tendances mondiales favorables continuaient à s'épanouir. La Belgique avait perdu du temps, puisque le reste du monde, en dehors du bloc or, profitait déjà de ces tendances depuis un an et demi. Du moins, elle réussit à se joindre rapidement aux nations en reprise. Au début de 1937, elle connaissait une prospérité qui, pour n'être pas encore entièrement rétablie, n'en demeurait pas moins enviable. Il se confirmait au surplus que la dévaluation monétaire de 1935 avait constitué une pleine réussite, et que le niveau choisi pour le franc belge était parfaitement adapté aux nécessités nationales.

Mais on sait que la conjoncture mondiale subit à partir du mois d'avril 1937 un fléchissement qui n'a pas encore pris fin à l'heure présente. Après le boom des matières premières, les marchés mondiaux furent soumis à une pression qui ramena les prix fortement en arrière, et provoqua une sérieuse diminution de l'activité économique. La Belgique. sensible aux influences prévalant sur les marchés extérieurs, ne pouvait manquer de

La structure économique de la Belgique ressentir le fléchissement intervenu. A partir du dernier trimestre de 1937 surtout, le recul se précisa dans l'industrie, et l'Etat luimême ne devait pas tarder à en constater l'influence sur son budget. Alors que les exercices 1935, 1936 et 1937 avaient donné un léger boni, on constata au début de 1938 que, sauf redressement, l'année laisserait un déficit que le gouvernement estima à deux milliards de francs belges.

A l'heure où nous écrivons, les modalités exactes du redressement ne sont pas encore connues. On peut admettre qu'il sera opéré à concurrence de moitié par un supplément de fiscalité, et à concurrence de moitié par une réduction des dépenses prévues.

Quant à la monnaie belge, elle a été l'objet d'une suspicion lorsque le franc français est tombé à Bruxelles au-dessous de sa parité traditionnelle. D'autre part, l'incertitude politique, et notamment l'annexion de l'Autriche par l'Allemagne, avaient provoqué à la fin de mars 1938 une sortie de capitaux et une diminution de l'encaisse-or. Au total, on peut estimer que ces deux incidents ont enlevé cinq milliards de capitaux et de métal.

Mais la position monétaire de la Belgique est solide et les stocks métalliques étaient nettement pléthoriques. On savait d'ailleurs que d'importants capitaux étrangers étaient réfugiés en Belgique, et que l'on devait s'at-tendre à leur départ. Une certaine exportation d'or était donc de ce fait prévue.

Dans la mesure où les pertes d'or ont dépassé les retraits de capitaux réfugiés, elles sont demeurées dans les limites parfaitement tolérables dans un pays aux finances saines, L'étalon-or, en effet, implique le libre jeu des capitaux et du métal. La véritable garantie d'une monnaie n'est pas à l'institut d'émission: elle est constituée par l'état économique du pays, et en particulier par le niveau de ses prix. Or, des calculs minutieux sont faits périodiquement en Belgique et ils sont très rassurants quant à la disparité des prix avec ceux de l'étranger. Il faudrait une véritable maladresse politique pour compromettre cette situation.

Quant à une prétendue solidarité avec le franc français, elle ne repose que sur des conceptions romantiques. L'économie belge dépend des pays sterling, qui représentent 41% des débouchés offerts aux produits fabriqués. La France, par contre, en dépit de l'insuffisance de sa production, n'a absorbé, en 1937, que 7 1/2 % des produits fabriqués belges.

Dans l'ensemble, l'économie belge est celle d'un pays qui n'abonde point en richesses naturelles, mais qui possède une situation géographique favorabe et une population laborieuse. Après la grande crise que le pays a traversée, un assainissement radical a été opéré. La Belgique n'attend que des conditions internationales plus favorables pour reprendre sa marche sur le chemin de la prospérité.

Fernand Baudhuin. Professeur à l'Université de Louvain.

Le prochain cycle du théâtre antique d'Orange

La chorégie de 1938, dont les spectacles s'échelonneront, devant le mur fameux, du samedi 30 juillet au lundi 1er août, marquera, dans le destin du théâtre antique, une date essentielle, le tridaum va être, en effet, le premier donné sous les auspices du gouvernement français, lequel a commis l'organisation des chorégies traditionnelles à M. Jacques Rouché, membre de l'Institut, directeur des théâtres lyriques nationaux.

L'inauguration d'un tel régime ne pouvait pas ne pas comporter un programme exclusivement officiel : ce sont donc des représentations officielles auxquelles vont assister les spectateurs d'Orange : le samedi 30 juillet, Antigone, adaptée de Sophocle par M. André Bonnard, notre compatriote, professeur à Lausanne de langue et de littérature grecques - cette tragédie étant présentée par la Comédie Française - et, par le Théâtre national de l'Opéra, Suite de danses. -Dimanche 31, La Coupe enchantée, par la Comédie Française, et la Prise de Troie, de Berlioz, par l'Opéra qui, pour la première fois depuis toujours, va se transporter à Orange avec armes et bagages. - Enfin, le lundi 1er avril - en soirée, comme les deux spectacles précédents - Alceste, de Glück, par l'Opéra de Paris, avec les 678 personnes qui vont effectuer ce déplacement...

LA PETITE HISTOIRE GENEVOISE

Le pseudo-complot de 1621

Le 10 décembre 1621, un domestique de M. Abdenago Le Double, régent de 6^{me} au Collège, passant par les Degrés de Poule, fit la trouvaille de trois lettres; il les remit à son maître, qui constata qu'elles étaient adressées à M. le conseiller Fabri, ancien syndic, et à MM. La Combe et Cabriol, capitaines de la garnison. Voici la lettre destinée à M.

Trescher ami, faites estat de ce que vous dira à boche le porteur de ma part et vous tenez dis-posé pour l'heure de l'assignation. Le Seigneur vous conserve.

Et celle adressée au capitaine La Combe: Ma Cambrade, il ne faut point perdre corage, ains fortifier nos résolutions puisque le temps est venu que chascun doit penser à ses affaires, n'obliez la Journée, puis que tout est prest pour clore nostre marché et Le Seigneur vous ait en sa garde. Ce billet au feu.

Comme signature le signe de mars du zodiaque.

Fort intrigué, le régent Le Double crut que nul n'était mieux à même de le conseiller en la circonstance que Jean Diodati, le plus éminent des pasteurs de Genève, l'auteur de la première traduction de la Bible en italien, député aux Eglises de France en 1611 et au Synode de Dordrecht en 1618.

Diodati vit immédiatement dans les termes sibyllins de ces lettres les preuves d'un complot contre la cité, d'une nouvelle Escalade qui se préparait. Il ne s'arrêta pas à la pensée que les destinataires des billets étaient tous gens fort considérés : Fabri, ancien syndic, un des glorieux blessés de l'Escalade, Cabriol, dont le frère était mort pour la patrie le 12 décembre 1602. La Combe, capitaine de la garnison. Il enjoignit à Le Double de garder le silence et courut à la Maison de Ville pour dénoncer le complot au Premier Syndic Daniel Colladon. Ne le trouvant pas, il montra les lettres à tous ceux qu'il rencontra, aux conseillers Savion et Sarrasin, aux syndics Daniel Roset et Jacques Pictet, allant même, comme on le lui reprochera plus tard, jusqu'à colporter les lettres « de boutique en boutique aux rues Basses exhortant un chascun à s'armer. »

Tout concourait d'ailleurs à l'ancrer dans la conviction d'avoir découvert une entreprise contre Genève, n'avait- il pas rencontré sur son chemin Fabri et La Combe en « fréquents et interrompus devis l'un avec l'autre avec une démarche et des gestes qui sembloient monstrer de l'anxiété et du trouble » et Agrippa d'Aubigné, alors à Genève, à qui il alla aussi montrer les billets, en voyant comme signature le signe de mars, déclara que leur auteur ne pouvait être que le prince Thomas de Savoie, que le duc avait coutume d'appeler « ToutMars ».

Tout semblait à Diodati signes de trahison : Allant prêcher le 12 décembre, anniversaire de l'Escalade, il fut attéré de ne pas trouver la garde habituelle sous la halle de la Maison de Ville; « il se mist dans une grande fougue disant que nous avions tous le cousteau sur la gorge et que cependant on ne s'en soucioit point et donna charge au saultier de veiller depuis la Maison de Ville jusqu'à la porte du chasteau ».

Mais, pendant qu'il prêchait, le Conseil te-nait séance et Daniel Colladon s'y montrait fort mécontent de la conduite du pasteur Diodati qui, au lieu de garder le secret et de ne le confier qu'au Premier Syndic, avait semé l'alarme dans la population. La séance n'était pas terminée que l'on apportait au Conseil toute une série de lettres du même genre que l'on avait trouvées sous l'arcade des Trois-Rois; elles étaient adressées aux plus insoupconnables personnalités. Plus de doute, on n'avait plus à faire à un complot, mais à une vaste fumisterie. Le Conseil décida de mander par devers lui le pasteur Diodati « pour respondre de ce qu'il a fait et dit en cest affaire ».

La comparution eut lieu le samedi 15 décembre. Mais Diodati n'accepta pas la remontrance, demeurant plus que jamais convaincu de l'authenticité du complot. Le lendemain, dans un sermon qui fut qualifié de scandaleux et de séditieux, il attaqua les autorités qui ne veillaient pas au salut de la Cité. Il se fit soutenir par ses pairs; le 17 décembre, la Compagnie des pasteurs, réunie en séance extraordinaire, prend son parti et « luy a rendu tesmoignage d'approbation et asseurance de son affection à le soustenir en son innocente procédure ».

D'autre part, Fabri, La Combe et Cabriol, désignés comme traîtres, ne ménageaient pas Diodati dans leurs paroles, et la Compagnie des pasteurs s'indignait auprès du Conseil de ce qu'on ne sévissait pas contre Fabri, qui s'était laissé à dire publiquement « qu'il pardonnoit à l'imbécilité de sens de nostre frère, que s'il estoit de sa qualité, il se coupperoit la gorge avec luy », contre La Combe qui le traitait de « fol et insensé ou-tre autres termes contumélieux » et contre Cabriol disant que Diodati était « fol et frénétique qu'il le faloit traîner au Conseil sur une civière ».

L'affaire tournait en un conflit entre l'Etat et l'Eglise. Le Conseil demanda à Diodati de reconnaître que Fabri était « homme de bien et d'honneur et digne de sa charge », il répondit « qu'il ne feroit rien qui sentist l'amende honorable qu'on lui esteroit plustost la vie » et comme le Premier Syndic lui reprochait d'avoir alarmé le peuple et empiété sur les attributions du syndic de la garde, il objecta « que nous avions tous esté eschaudez à l'Escalade qu'alors tous advis furent estouffés pour avoir esté incogneus au peuple » et que s'il avait agi comme on le lui reprochait, c'est que l'histoire lui avait enseigné qu'il valait mieux « rompre l'entreprise que de s'amuser à découvrir les entrepreneurs ce qui requeroit du temps et de la dissimulation, sur lequel propos, M. le Synavoit dit avec un sousris amer: Nous ne sommes pas au temps de l'Escala-

Puis il fit une nouvelle prédication diversement appréciée : le Premier Syndic estima « qu'il avoit calomnieusement presché le dimanche, qu'il faisoit mestier de mesdire du

LE LIVRE DU JOUR

"Belle et Bonne"

Belle et Bonne n'est point, comme le dit Larousse, une « périphrase affectueuse et poétique sous laquelle Voltaire se plaisait à désigner sa nièce, Madame Denis ». Belle et Bonne s'appelait Reine-Philiberte de Varicourt; Voltaire l'avait recueillie à Ferney, la maria au marquis de Villette (ce n'est pas ce qu'il fit de mieux) et ne cessa de lui témoigner la plus affectueuse solli-

Elle était belle, en effet, si l'on en juge par les portraits qui la représentent et les témoignages de ses contemporains. Mais surtout elle était bonne, et toute la conduite de sa vie le prouve. Voltaire ne se trompait point en décernant cette double épithète à celle qui l'entoura de soins exquis et consacra à la mémoire du patriarche le plus fidèle des cultes.

A l'aide de nombreux documents puisés aux archives des Varicourt et à celles des Villette, M. Jean Stern vient de reconstituer l'histoire de Belle et Bonne 1, délicieuse héroïne littéraire qui ne prétendit nullement à jouer un rôle et à exercer une influence. Née tout près de chez nous, à Pougny, fille d'un officier sans fortune et de Gilberte Prospère de Prez-Crassier, elle pensait devenir religieuse, seul état permis à sa pauvreté, lorsqu'elle connut Voltaire, qui s'enchanta de la jeunesse qu'elle répandait autour d'elle et se conduisit en l'occurrence comme le plus brave et le meilleur des hommes.

1 Hachette .

Le marquis de Villette, auquel il la maria, était un curieux personnage, débauché, prodigue, mais spirituel, ardent, généreux. « Elle le sauvera de tous les pièges de Babylone, écrit Voltaire, et de la ruine qui en est la suite.» Villette préféra Belle et Bonne, toute pauvre qu'elle était, « à un million tout sec que je trouvais à Genève »; et le mariage fut célébré, le 19 novembre 1777 à minuit dans la chapelle de Ferney.

Lancé dans la politique en 1789, prônant les idées nouvelles, à la fois voltairien et royaliste, Villette siégea parmi les Girondins à la Convention, et ne craignit pas de se compromettre gravement en se faisant porter, quasi paralysé, à l'Assemblée, pour voter contre la mort de Louis XVI. Il s'affirma d'ailleurs, durant la Révolution, chroniqueur étincelant de verve et d'une séduisante ardeur. Sans doute Belle et Bonne eut-elle à souffrir souvent des incartades de cet écervelé et ne connut-elle pas avec lui un bonheur de tout repos. Mais elle présida des fêtes à la gloire du philosophe, elle devint même grande maîtresse d'une loge maçonnique de femmes; et son mari lui adresse des stances d'un sentiment si tendre !...

Elle sut aimer ceux qui l'entouraient jusqu'au point où l'on ne conçoit pas de plus grand plaisir que de se dévouer pour eux. En écrivant son livre, M. Jean Stern semble avoir suivi l'exemple de son héroïne, et ses lecteurs partageront certainement le plaisir qu'il dut prendre à la faire si aimablement revivre.

Magistrat aves ses semblables, qu'il n'en faudroit que deux ou trois de sa sorte pour renverser l'Estat », mais la Compagnie des pasteurs jugea cette prédication « docte et de très grande édification, tenant qu'il n'y avoit homme de bien qui l'aiant escouté avec oreille chaste et pure n'en jugeast ainsi de

La Compagnie des pasteurs envoya une délégation au Conseil chargée de lui dire les choses les plus pénibles, entre autres qu'à l'étranger « Genève estoit en diffame excepté au regard de l'Eglise et de l'Escole qui estoit l'unique honneur et ornement de Genève ». Elle demandait que toute parole offensante contre Diodati fût rayée des Registres du Conseil et qu'il fut déclaré que le corps des pasteurs était composé de fidèles ministres du Christ, exigeant en outre punition contre ceux qui avaient mal parlé de Diodati.

Le Conseil ayant oui cette mercuriale ne la prit pas en trop mauvaise part, il chercha l'apaisement, il convoqua le capitaine La Combe, qui était particulièrement déchaîné contre Diodati pour lui intimer de se taire dorénavant et se déclara prêt à biffer de son registre ce qui y était consigné contre Diodati, à la condition que la Compagnie des pasteurs, de son côté, rayerait de ses procès-verbaux ce qui avait trait à cette affaire et que ses membres dorénavant, quand ils auraient à se plaindre des autorités, ne le feraient plus du haut de la chaire, mais par

requête discrète au Magistrat. Le 1er février 1622, la Compagnie des pasteurs décida que rien ne serait biffé « que tout le Passé demeureroit enregistré en nature d'histoire au bénéfice de la postérité ». Et l'affaire s'assoupit. Le pasteur Jean Diodati continua à être le grand théologien

que l'on sait et Fabri occupera peu de temps plus tard la plus haute magistrature dans notre Etat.

Jean-P. Ferrier.

Les livres

L'EUROPE DU XIXº SIECLE ET L'IDEE DE NATIONALITE, par Georges Weill. (Albin Mi-

Ce livre de M. Georges Weill, qui fait partie de la collection L'Evolution de l'humanité montre comment se sont éveillées, au XIXe siècle, les préoccupations nationales; comment s'est déve-loppée l'idée de « nationalité », c'est-à-dire une valeur attachée à la composition ethnique des groupes; enfin comment ce principe nouveau, diversement conçu, a entraîné de continuels rema-niements. De cette idée de nationalité, M. Georges Weill suit ici le cheminement dans les faits, avec ses progrès, ses reculs, ses déviations qui font, défont et refont la géographie politique de

LE POEME DES GRIFFONS, par Tristan Derême. (Grasset).

Encore un de ces délicieux livres de Tristan Derême, où s'allent en un multicolore bouquet les fleurs de la fantaisie et du bon sen, de la plus douce ironie et de la malice la plus frin-gante. Vous retrouverez la M. Théodore Deca-landre et M. Polyphême Durand, et M. Labride et Mme Baramel. Mais surtout vous retrouverez le talent exquis avec lequel Tristan Derême se joue du spectacle du monde et des grâces de la poé-

CONFÉDÉRATION

Un accord avec la Hongrie

Berne, 24 juillet. Les négociations menées depuis quelques jours à Berne entre une délégation suisse et une délégation hongroise, ont abouti le 23 de ce mois à la conclusion d'un accord qui sera soumis à l'approbation des deux gouvernements. Les accords additionnels du 21 décembre 1937, concernant le trafic des marchandises et des paiements, sont prorogés jusqu'au 30 juin 1939. Les nouveaux contingents accordés de part et d'autre permettront de développer les échanges commerciaux entre les deux pays.

A LAUSANNE

Clôture du Congrès de l'Académie internationale de criminalistique

(De notre correspondant)

Dimanche matin, à 11 heures, l'Académie internationale de criminalistique s'est réunie en la salle du Sénat universitaire au Palais de Rumine, en séance de clôture.

Le président, M. le prof. van Ledden Hulsebosch (Amsterdam) prend la parole pour s'exprimer en ces termes : « Dans la séance qu'il a te-nue ce matin, le comité de l'Académie internationale de criminalistique a, conformément aux sta-tuts, nommé président M. le prof. Marc Bischoff, de l'Université de cette illustre ville (appl.). D'autre part, l'assemblée générale, par son vote de vendredi et le comité par ses décisions de ce matin ont nommé: M. le prof. Dr H. Södermann, de Stockholm, secrétaire général-trésorier; M. le prof. Dr A. Kanger, de Riga, secrétaire adjoint. En outre et comme autres membres du comité MM. les prof. Drs Ch. Sannié (Paris), Falco (Rome), di Fullio (Rome), Chavigny (Strasbourg), le Dr Robert Heindl (Berlin), les prof. Drs Bruning (Berlin) et Heinrich (Berkeley (Californie).

Sont nommés membres titulaires MM. le prof. Dr Bessemans (Gand), Ch. Bruff (Oslo), Dr Mecit Cönerden (Ankara), Dr J. Davidson (Londres), prof. Dr J. Dettling (Berne), Dr W. Heess (Stuttgart), Dr Marc Payot (Lausanne), F. Pusztazeri (Budapest), prof. Dr G. Raestrup (Leipzig), Dr L.

Ribeiro (Rio de Janeiro), Dr Tryhorn (Hull).

Sont nommés membres correspondants: MM.

Dr L. Bourgeois (Lausanne), Dr Galvao (Rio de Janeiro), Dr L. Givi (Rome), J. Jakubiec (Varsovie), Dr Jacques Locard (Lyon), Dr H. Mutrux (Lausanne), J. Piatt Kiewicz (Varsovie).

En terminant son discours, le président sortant de charge adresse un vibrant hommage au prof. Bischoff et lui remet la présidence.

M. le prof. Marc Bischoff (Lausanne) remercie l'Académie de la confiance qu'elle vient de lui témoigner et reporte le très grand honneur qui lui est fait, à la Suisse, au canton de Vaud, à l'Université et à la Ville de Lausanne sans oublier l'Institut de police scientifique dont la direction lui est confiée et où il a repris la succession de son maître et ami, le prof. Reiss.

L'orateur rappelle que c'est sur l'initiative du prof. van Ledden Hulsebosch, que l'Académie internationale de criminalistique a été créée le 31 août 1929 à Lausanne, avec le concours des prof. Türkel, de Vienne, Popp, de Francfort, Locard, de Lyon, et lui-même. Au nom de l'Académie et en témoignage de reconnaissance pour les services rendus à l'Académie et à la science, il remet au prof. van Ledden Hulsebosch un écrin renfermant un plateau d'argent avec dédicace. Après quelques mots de remerciements du président sortant, le Congrès est déclaré clos.

Un banquet officiel a été servi à midi 30 à l'hôtel du Château, à Ouchy, puis, par bateau, les congressistes furent transportés au château de Chillon où eut lieu une réception officielle organisée par le Conseil d'Etat vaudois.

En terminant ces notes, M. le prof. Bischoff voudra bien nous permettre de lui adresser nos vives félicitations pour la haute distinction dont il vient d'être l'objet.

L'affaire de la Cremo S. A. à Fribourg liquidée

On nous mande de Fribourg:

En fin 1936, la presse et les Chambres fédérales eurent à s'occuper de l'affaire de la Cremo à Fribourg, association pour la fabrication du beurre. D'après les comptes établis, cette firme pouvait prétendre à un subside fédéral de 100.000 francs alloués pour l'écoulement du beurre.

Une vérification des livres fut faite par l'Union suisse des producteurs de lait, de même que dans

d'autres entreprises similaires.

Il en est résulté que le directeur et son adjoint avaient procédé à un contrôle inexact de la transformation de beurre frais en beurre de table et de cuisine. Le subside fédéral ne fut donc pas payé. La Cremo dut acquitter les frais d'expertise. La direction fédérale des finances classa l'affaire et annonca aux Chambres fédérales que les tribunaux fribourgeois étaient saisis de l'affaire et auraient à dire s'il y avait eu faute pénale. Une enquête fut donc ouverte et deux juges d'instruction, ceux de Fribourg et Romont, ouvri-

rent une instruction contre les directeurs F. et M. La procédure sut longue. Enfin, il y a quelques jours, la Chambre d'accusation du tribunal cantonal rendait un non-lieu. Elle déclarait, dans cet arrêt motivé, que la prétention de fraude ou la tentative de fraude portée contre les prévenus était inexistante. Par contre, il y avait lieu de voir si la Cremo avait vendu du beurre de cuisine pour du beurre de table. Il s'agissait d'une con-travention à la loi fédérale sur les denrées ali-

Cette seconde question vient d'être également liquidée. Le tribunal de Fribourg a acquitté les prévenus en mettant les frais à la charge de l'Etat. Le tribunal cantonal dira encore qui devra assumer les frais de l'enquête principale.

Ainsi se termine une affaire qui, en réalité n'avait aucun côté pénal.

ZURICH

- Exposition des éclaireurs. - Samedi a été ouverte, à Zurich, la première exposition des éclaireurs suisses ; elle a donné une idée complète du développement et de l'état actuel du mouvement et de ses buts. La participation romande et tessinoise est particulièrement forte.

La ville de Zurich se réjouit de pouvoir accueil-

lir 7.000 garçons suisses.

Au Tribunal fédéral

Liberté de la presse

Des deux plus récents arrêts du Tribunal fédéral en matière de responsabilité de la presse nous extrayons les principes suivants:

La responsabilité à raison d'actes illicites commis par la voie de la presse n'est pas réglée spécialement dans le droit civil suisse; elle est régie par les principes généraux des articles 41 et suivants, notamment de l'article 49 du Code des Obligations (A. T. F. 29, II, p. 682; 32 II, p. 498). Le droit suisse n'institue pas la responsabilité par cascade, selon laquelle l'un n'est tenu que subsidiairement à l'autre. Pour savoir si auteurs, rédacteurs, éditeurs, imprimeurs sont responsables, le juge doit examiner à l'égard de chacun d'eux s'il répond du dommage soit en raison d'une faute, soit en raison de circonstances qui l'engagent aux termes de la loi.

La responsabilité de l'imprimeur en raison d'une article diffamatoire paru dans un journal sorti de ses presses ne se présume pas, contrairement au principe posé dans certains arrêts; elle ne découle pas d'un simple lien économique entre l'imprimeur et le journal; le demandeur doit fournir la preuve d'un acte illicite (faute, dommage, relation de cause à effet) imputable à

Ainsi, la responsabilité de l'imprimeur n'est pas engagée s'il laisse passer un article isolé dont il n'a pas eu connaissance préalablement et sur lequel aucune circonstance spéciale n'a attiré son attention. Pratiquement, on ne saurait exiger que l'imprimeur examine tous les articles d'un périodique qui sort jour après jour de ses presses.

En revanche, encourent une responsabilité l'imprimeur, et aussi l'éditeur, s'ils prêtent la main à une campagne de presse qui, d'emblée, apparaît diffamatoire et ne peut échapper à leur attention, à moins qu'ils ne se montrent négli-

Avant de dénoncer des faits d'intérêt public qui peuvent léser des intérêts privés, la presse doit examiner si son information est exacte et si l'atteinte portée aux intérêts particuliers est inévitable pour sauvegarder l'intérêt général. Et cet examen doit être d'autant plus scrupuleux que l'accusation rendue publique est plus grave.

La fausse accusation d'avoir trahi son pays pour de l'argent est une atteinte des plus graves qu'on puisse imaginer à l'honneur d'un citoyen.

Pour être répréhensible, une accusation inexacte n'a pas besoin d'être directe et positive; une insinuation indirecte ou sous forme interrogative ou par élimination d'autres solutions peut suffire; ce qui importe, c'est l'intention mise dans les mots et c'est l'effet produit sur le lecteur.

Non seulement les personnes physiques, mais aussi les personnes juridiques ont droit à une indemnité à titre de réparation morale (art. 49, al. 1, in fine CO) lorsqu'elles subissent une atteinte des intérêts qui ne se sont pas uniquement l'apanage d'une personne physique: ainsi leur

honneur professionnel doit être respecté.

Dans l'appréciation de la réparation due au lésé, il faut tenir compte du profit matériel, que la campagne de presse a procuré au journal diffa-

mateur. Une négligence ou imprudence peut constituer

une faute « particulièrement grave » selon l'article 49 du Code des obligations. La solidarité des responsables existe aussitôt que le dommage a été causé au lésé par une faute commune des défendeurs, peu importe que les uns aient agi intentionnellement et les autres seulement par négligence ou imprudence.

Le public a intérêt à savoir si un parti ou un mouvement politique suisse reçoit des subsides d'un parti ou d'un gouvernement étranger, même si ce gouvernement n'a aucune intention de porter atteinte en quoi que ce soit à la souveraineté suisse, mais a simplement intérêt à voir s'étendre aux pays qui l'environnent une conception de l'Etat semblable à la sienne. Tant que les sources d'information ne sont pas fausses ou du moins ne sont pas suspectes, et que les déductions qu'il en tire ne sont pas erronées, tendancieuses ou de mauvaise fois, le journaliste qui cherche à établir que tel ou tel parti suisse touche de l'argent étranger n'outrepasse point les limites qu'assiguent à la liberté de la presse la Constitution fé-dérale et le droit civil suisse. L'existence de partis politiques étroitement liés moralement et sinancièrement à un régime étranger représente un danger des plus graves pour l'indépendance et la sécurité d'un pays.

La philosophie de l'existence

Recherches philosophiques, tome VI (1936-1937). Claude Bernard : Philosophie.

Comme chaque année, le printemps nous a apporté le volume des Recherches philosophiques, publié à Paris par la librairie Boivin. Ce tome sixième continue dignement la série: il renferme un très grand nombre de travaux qui sont tous intéressants. Malgré cette diversité, l'unité du recueil s'affirme très fortement. L'inspiration commune à toutes ces études est celle de la philosophie qui détient maintenant la suprématie en Allemagne et qui porte le nom de philosophie de l'existence ou philosophie « existentielle ». La lecture de ce volume peut être recommandée à tous ceux qui veulent se mettre au courant des tendances et des aspirations de la philosophie nouvelle.

ce? A certains égards, elle peut être rapprochée du pragmatisme. C'est là ce que montre l'étude de H. Lipps: Pragmatisme et philosophie de l'existence. Par opposition à la philosophie classique, qui se fondait sur un type artificiel de l'homme, conçu comme un être raisonnable, le pragmatisme nous est présenté comme une philosophie concrète, prenant son point de départ dans l'existence réelle de l'individu humain. Le pragmatisme ne considère pas uniquement la raison humaine, mais il considère l'homme tout entier, l'individu avec son caractère particulier et placé dans une situation dé-

Qu'est-ce que la philosophie de l'existen-

terminée. Telle est aussi l'attitude de la philosophie « existentielle »: elle considère la réalité particulière de l'individu, qui lutte et aui souffre, et elle s'efforce de mettre au jour le fond caché de son existence, C'est pourquoi elle s'oppose à l'esprit de système. Son attitude est bien exprimée par la parole de Kierkegaard: «Le philosophe systématique, en tant qu'homme, ressemble à quelqu'un qui construit un château, mais qui habite le hangar à côté. Cet être fantastique ne vit pas dans ce qu'il pense; mais la pensée d'un homme doit être la maison qu'il habite. » On pourrait aussi citer ces mots d'un autre grand précurseur. Nietzsche:

« J'ai écrit mon œuvre avec tout mon corps, avec toute ma vie. » Au sujet de Nietzsche, nous trouvons dans

ce volume un article de M. Jean Wahl sur l'ouvrage que lui a consacré récemment Jaspers, l'un des principaux représentants de la nouvelle philosophie. D'autre part, M. Landsberg traite de l'Acte philosophique de Max Scheler, en établissant une comparaison entre Scheler et Nietzsche. Chez Nietzsche, nous dit-il, l'acte philosophique est un mouvement vers l'intérieur; le labyrinthe dans lequel il se perd, ce sont les profondeurs de son âme tourmentée. Pour Scheler, l'orientation est toute différente: l'acte philosophique est dirigé vers l'extérieur; il est mis en mouvement par le monde immense, dans lequel il doit s'intégrer. Scheler s'est demandé quelle place l'homme occupe dans le monde. Pour répondre à cette question, il a dû concevoir que le monde est un tout bien ordonné. M. Landsberg définit la pensée de Scheler comme une pensée hiérarchisante, qui s'efforce de découvrir un ordre dans la richesse infinie des choses. De ce point de vue, il oppose cette pensée au fanatisme et au relativisme. Le fanatisme sacrifie toutes les valeurs à une seule. Au contraire, le relativisme se contente de décrire les différentes formes de la vie, en les mettant toutes sur le même plan. La pensée hiérarchisante retient toute la diversité des valeurs, elle ne méprise rien, elle ne rejette rien; mais elle établit l'ordre des valeurs. Il ne s'agit pas d'inventer un ordre qui serait absent des choses, mais simplement de découvrir l'ordre qui est caché au fond des choses. C'est l'homme, par le désordre de son cœur, qui a fait du monde un chaos. Maintenant, l'homme doit restaurer l'ordre en lui-même, et par là découvrir de nouveau l'ordre du monde.

Considérant l'homme dans sa totalité, comme placé dans une situation déterminée et réagissant d'une manière déterminée, la nouvelle philosophie met au premier plan la notion d'acte, plutôt que la notion de connaissance. Cette thèse est clairement exposée dans l'article d'Arnaud Dandieu et Denis de Rougement: L'acte comme point de départ. L'acte, nous dit-on, n'est pas un problème, mais une donnée initiale. Tout acte est créateur; comme tel, il se produit dans le présent, qui est le contact entre le temps et l'éternité. C'est sur l'acte que repose l'affirmation de la personnalité: la personnalité, c'est l'individu qui se veut engagé

dans le conflit créateur. Plusieurs des travaux contenus dans le

volume mettent en lumière l'importance des facultés motrices qui sont dans l'homme. Nous avons particulièrement remarqué l'étude de M. Helmut Plessner, intitulée: Sensibilité et raison. L'auteur se pose le problème de la pluralité des sens. D'où vient cette pluralité? Quel est son fondement? La réponse est celle-ci: la diversité des sens correspond à la diversité des mouvements que l'être vivant est capable d'exécuter et par lesquels il domine le monde extérieur. Dans l'organisme, le système sensitif et le système moteur sont étroitement liés et forment un tout unique. Chez l'homme, assurément, la question devient plus compliquée, car l'homme est doué de raison: nous estimons connaître l'univers dans sa réalité objective, et non pas seulement en tant qu'il est le reflet de nos tendances et de nos mouvements. Cependant l'auteur pense que son hypothèse est encore valable, et qu'on doit admettre une correspondance entre les possibilités motrices de l'homme et son intelligence.

De ce point de vue, M. Plessner esquisse une théorie nouvelle de l'expression. La raison, c'est-à-dire la faculté de comprendre et de faire comprendre, s'exprime par des mouvements corporels, et les sens constituent le trait d'union entre la raison et les mouvements qui lui servent de signes. Remarquable à cet égard est le sens de l'ouïe. Les sons ont la vertu de stimuler les mouvements de notre corps: un ensemble de sons accentué d'une certaine manière nous entraînera dans son rythme. Tandis que les formes et les couleurs n'ont aucun rapport avec le temps, les sons se succèdent dans le temps; ils nous introduisent dans la durée pure. De là, le privilège de la musique sur tous les autres arts. La musique a découvert et mis en valeur les ressources infinies qu'offre le sens de l'ouïe pour exprimer le rationnel par des attitudes et par des gestes.

On aura pu voir, par ces exemples, l'intérêt que présente le volume dont nous parlons. A vrai dire, les travaux qu'il contient sont moins l'exposé d'une doctrine fermement établie qu'une recherche inquiète; c'est d'ailleurs ce que signifie le titre général de cette publication. Mais il y a là tout un mouvement d'idées qui répond aux aspirations de notre époque tourmentée, et nous pouvons espérer que ce mouvement aboutira quelque jour à la constitution d'une grande doctrine. Ajoutons que la richesse du volume est accrue par de très nombreux

comptes rendus d'ouvrages philosophiques. Nous tenons à signaler en particulier le compte rendu fort élogieux, par M. Jean Wahl, du livre de Mlle Jeanne Hersch: L'illusion philosophique, qui a valu à son auteur le prix Amiel de notre Faculté des Lettres.

En même temps que les Recherches philosophiques, nous avons reçu de la librairie Boivin un petit volume contenant des notes philosophiques de Claude Bernard. A Saint-Julien-en-Beaujolais, dans le vieux logis familial de l'illustre savant, on a trouvé un manuscrit intitulé simplement: Philosophie. Ce sont des notes écrites par Claude Bernard à l'occasion de la lecture qu'il fit de deux ouvrages: le Manuel d'histoire de la philosophie de Tennemann, et le Cours de philosophie positive d'Auguste Comte. Ces notes datent des années 1865 et 1866; elles appartiennent donc à la même époque que l'Introduction à l'étude de la médecine expérimentale. Leur édition est due à M. Jacques Chevalier, qui a rédigé, en guise de conclusion, une très intéressante étude sur la philosophie de Claude Bernard.

Ouelle idée Claude Bernard se faisait-il de la philosophie? A vrai dire, nous craignons qu'il n'en ait pas bien saisi la nature. Tout repose sur l'expérience, nous dit-il. Assurément, mais la science dite expérimentale n'a pas le monopole de l'expérience. Claude Bernard n'admet que les philosophes qui ont été en même temps de grands savants, comme Descartes et Leibnitz. A ceuxlà, il oppose Kant et Hegel, qui n'ont pas introduit la moindre vérité sur la terre. Mais ce jugement n'est point équitable. La vérité que nous donne la science positive n'est pas toute la vérité. Un autre point de vue est aussi légitime, d'où l'on aperçoit la vie intime des êtres.

Il est juste, d'ailleurs, de remarquer que Claude Bernard n'entend pas tout réduire à la science positive. Il revendique les droits du sentiment et du cœur. La science, dit-il, exclut le sentiment et la liberté humaine; mais en réalité, on ne peut pas détruire le sentiment et la liberté. C'est le fondement éternel de la religion. D'accord avec Pascal, Claude Bernard élève l'ordre de la charité au-dessus de l'ordre de l'esprit. Il déclare que la moralité et la vraie civilisation ne peuvent être établies que par la charité, par le christianisme, qui enseigne aux hommes à se supporter les uns les autres.

Charles Werner.

CHRONIQUE LOCALE

LA VIE ET LE DROIT

Après le vote du 3 juillet

Beaucoup de citoyens, émus de constater que neuf cantons et demi inposaient à douze et demi l'adoption d'un code pénal suisse dont ces derniers ne voulaient pas, se sont demandé ce qu'il faudrait faire pour qu'à l'avenir, la volonté des cantons ne puisse plus être méconnue comme elle l'a été le 3 juillet.

Le premier souci des défenseurs du fédéralisme, le Journal de Genève l'à déjà dit, devra être de modifier l'article 89 de la Constitution fédérale qui, par une véritable anomalie, prévoit que la majorité populaire suffit pour que soit adoptée une loi contre laquelle le referendum a été devanté plans que totte de la contre la destanté plans que totte en la contre la destanté plans que totte de la contre la destanté plans que totte de la contre la contre la quelle le referendum a été demandé, alors que toute modification d'ordre constitutionnel doit, pour être adoptée, obtenir la double majorité du peuple et des cantons. Il faudrait qu'à l'avent, une loi fédérale soumise au referendum, obtienne elle aussi cette double majorité.

Mais la modification de l'article 89 ne saurait avoir d'effet rétroactif. Elle constituerait, pour l'avenir, une efficace sauvegarde contre une nouvelle majorisation des cantons, mais elle n'empêcherait pas le code pénal suisse d'entrer en vigueur le 1er janvier 1942. Pour que ce code n'entre pas en vigueur, il faudrait que d'ici-là l'article 64 bis de la Constitution fédérale soit, lui aussi, modifié pour rendre aux cantons la souveraineté pénale, qui n'aurait jamais dû leur être ôtée. La rédaction d'une initiative modifiant l'article 64 bis ne serait pas très aisée, car il ne saurait être question de purement et simplement priver la Confédération de tout droit de légifé-rer en matière pénale; mais cette difficulté de rédaction n'est pas insurmontable.

Quel serait le succès d'une telle initiative? On entre ici dans le domaine hasardeux des conjectures. Toutefois on peut dire, après le vote du 3 juillet, qu'une initiative pour la restauration de la souveraineté pénale des cantons aurait bien des éhances d'obtenir l'approbation de la majo-rité des cantons. Et il n'est pas exclu qu'elle puisse obtenir la majorité populaire : toutes cho-ses égales, par ailleurs, il faudrait, pour que tel soit le cas, que 25.000 citoyens qui ont voté, le 3 juillet, pour l'unification du droit pénal, votent sens contraire lorsque leur serait soumise l'initiative. En présence des résultats de la vo-tation, en présence de la majorité nette et indis-cutable qui, dans les cinq cantons romands et au Tessin, a rejeté le code par 117.000 voix contre 57.000, ne se trouverait-il pas 25.000 de nos Confédérés qui, après avoir voté « oui » le 3 juillet, comprendraient que les avantages d'ordre technique qu'ils ont cru voir à l'unification du droit pénal sont plus que contrebalancés par l'inconvénient politique qu'il y a à imposer ce code contre leur volonté, non seulement aux cantons romands, mais à douze et demi sur les vingt-deux cantons suisses?

CONFERENCES ET REUNIONS D'AUJOURD'HUI

Lundi 25 juillet

20 h. 30. Union internationale des Etudiants, 41, quai Wilson, conférence du Dr G. G. Kul-mann: Education for international Coopera-

20 h. 30. Union pour le Réveil, Salle Centrale (Continuation du Principal George Jeffreys), téunion de Réveil présidée par M. le pasteur A. Thomas-Brès.

Apprenez le Tennis!

ou perfection-nez-vous avec **Brechbiili** Champion Romand des Professeurs 1936-1938.

APRES UN DERAPAGE

Une auto enfonce une barrière et tombe dans la Versoix Plusieurs blessés

Un grave accident s'est produit qui, par une chance extraordinaire, n'a pas causé de morts, à

Versoix, dimanche après-midi. Il était 14 h. 45. Une pluie fine tombait. Pilotant une automobile torpédo, dont la capote avait été levée, M. Alfred Kipfer, âgé de 50 ans, agri-culteur à Trüb (Berne), venait de Genève et rea Trüb. Sur la banquette arrière se trouvait Mme Emma Kipier. âgée de 38 ans, femme du conducteur, et le petit Hans Ryser, âgé de 3 ans, neveu des époux Kipfer et fils de M. Ryser, garagiste, 7, rue Dassier, à Genève.

L'auto filait à 50 km. à l'heure environ sur la chaussée glissante lorsque, à l'entrée du village de Versoix, devant la campagne «La Bécassine », propriété de M. Adrien Lachenal, conseiller d'Etat, elle dérapa, sur un coup de frein probablement. La voiture traversa la route; M. Kipfer parvint à reprendre la droite, mais sans doute son coup de volant fut-il trop fort, car l'auto sortit de la chaussée et alla se jeter contre une barrière de fer bordant un talus qui surplombe la Versoix, à droite du pont qui enjambe la rivière. Sous la violence du choc, la barrière céda. Un des gros blocs de béton dans lequel elle était scellée fut arraché; un autre fut cassé net à vingt centimètres du sol. L'auto se mit en travers, versa sur un flanc et dévala, en roulant sur le côté et sur le toit, la pente rapide qui descend à la rivière; puis du haut d'un mur de 1 m. 60, elle tomba les roues en l'air dans le lit de la

Au moment du choc contre la barrière, MM. Kipfer et Lüthi, qui occupaient les sièges avant, avaient été projetés hors de la voiture. M. Lüthi avait eu la cuisse gauche brisée et M. Kipfer le bras droit cassé. Malgré cette blessure, M. Kipfer, voyant que l'auto tombait dans la rivière, avec sa femme et son neveu n'hésita pas à se jeter à l'eau. Par une chance inouïe, la hauteur de l'eau atteignant à peine 40 cm. et les montants de la capote ayant résisté aux loopings de l'auto et à la chute du haut du mur, Mme Kipfer et son neveu n'avaient pas été écrasés sous l'auto et M. Kipfer put, par l'ouverture lais-sée par une portière arrachée, les tirer de leur position inconfortable.

Les quatre automobilistes furent alors conduits au garage Villars, tout proche, où le Dr Genequand vint leur donner des soins. Seul M. Lüthi, dont l'état était assez grave, dut être conduit à l'Hôpital cantonal par une ambulance Bratschi.

Sitôt connu l'accident, une enquête fut ouverte sur place par le sous-brigadier Nicolier et le gen-darme Baudit, du poste de Versoix. Puis vin-rent sur place M. Corsat, officier de police, accompagné de l'agent de sûreté Howald, M. Paul Muller, inspecteur-chef au bureau des autos, et M. Adatte, technicien au même bureau. M. Corsat interrogea sur place les quatre automobilistes, ainsi que le jardinier de « La Bécassine », M. Samuel Cavillier, qui, pêchant à proximité, avait un tomber l'auto dans la rivière et avait avait vu tomber l'auto dans la rivière et avait

aidé M. Kipfer dans ses travaux de sauvetage. L'enquête terminée, l'auto a été retirée du lit de la Versoix par les soins du garage Villars à grand renfort de plateaux et en employant deux gros camions, dont un des Travaux publics. La voiture, qui a subi de très grands dégâts, a été séquestrée pour les besoins de l'enquête.

M. Kipfer, sa femme et son neveu — ces derniers souffrent de quelques contusions et d'une conunction cérébrale — ont regagné le domicile de M. Ryser, garagiste, en attendant de pouvoir retourner à Trüb.

On est prié de joindre à chaque chang?ment d'adresse un timbre-poste de 20 centimes, en indiquant lisiblement l'ancienne et la nouvelle adresse.

Un cycliste contre un taxi

Alors que circulant à bicyclette sur le quai Wilson, il traversait la chaussée pour s'engager dans la rue de l'Ancien-Port, M. Paul Affolter, âgé de 33 ans, employé, domicilié 18, place Cornavin, s'est jeté contre un taxi conduit par le chauffeur Charles Destruche, habitant 71, rue du 31-Décembre. Le choc fut des plus violents. Projeté à une dizaine de mètres, le cycliste retomba inanimé sur la chaussée. Un automobiliste de pas-sage, M. Morard, 57, quai Wilson, le transporta immédiatement à la Permanence de la rue Rousseau. Après avoir reçu des soins pour des plaies au cuir chevelu et à la face, M. Affolter put être ramené à son domicile.

La bicyclette est hors d'usage et le taxi a subi des dégâts à l'avant.

Une collision d'autos a Rozon

Une violente collision s'est produite à Croix-de-Rozon, au carrefour des routes de Compesières et de Landecy, entre les autos de MM. Paul Racloz, commis à Landecy, et Emile Delavay, commerçant à Charrot. Les deux véhicules ont en l'avant démoli et ont dû être tous deux remorqués deux des des cardents de la viille Les conductes. qués dans des garages de la ville. Les conducteurs n'ont pas été blessés. Ils ne s'étaient pas vus en raison d'une guérite de la C. G. T E. qui doit être déplacée pour avoir causé déjà plusieurs acci-

A la mémoire de la reine mère Marie de Roumanie

Dimanche matin, en l'église russe, en présence d'une nombreuse assistance dans laquelle on remarquait la princesse Tatiana de Russie, le consul de Roumanie à Genève, M. Jacques Salmanowitz, et le personnel du consulat, les membres du corps consulaire et des délégations à la S. d. N. et au B. I. T., M. Alph. Bernoud, représentant le Grand Conseil genevois, etc., un office solennel a été célébré à la mémoire de la reine mère Marie de Roumanie par l'archiprêtre Orloff. Le Chœur de l'Eglise russe a chanté des cantiques et l'Hymne roumain.

Pour lutter contre les conducteurs dangereux

Le Département de justice et police a pro-noncé, du 1er janvier au 30 juin 1938, à 62 retraits de permis de conduire et interdictions de circuler sur le territoire suisse, se décomposant comme suit:

4 permis retirés pour 15 jours; 27 pour 1 mois; 1 pour 2 mois; 5 pour 3 mois; 2 pour 1 an; 18 jusqu'à nouvel ordre; 5 à titre définitif.

Les motifs de ces retraits sont les suivants: 25 permis retirés pour avoir conduit en état d'ébriété; 13 pour avoir perdu la maîtrise de son véhicule ou avoir circulé à une allure qui n'était pas adaptée aux conditions de la route; 10 pour ne pas avoir accordé la priorité de passage ou avoir circulé sur la gauche de la chaussée; 6 parce que leur titulaire ne possédait pas les qualités nécessaires; 3 pour avoir conduit un véhicule qui n'était pas couvert par une assurance responsabilité civile; 2 pour avoir conduit un véhicule avec un permis d'élève conducteur sans être accompagné; 2 pour fuite après accident; 1 pour freins insuffisants.

Incendies dans les bois

Le Département de l'intérieur et de l'agricul-ture recommande à toutes les personnes circulant dans les bois, de ne jamais jeter à terre, avant de les avoir complètement éteints, des objets allumés tels que, allumettes, cigares, cigarettes, tabac, etc.

Il rappelle, en outre, qu'à teneur du règlement sur la police des forêts: sont punies des peines de police sans préjudice de la réparation du dommage causé, des peines prévues par le code pénal en cas de crimes ou de délits et des peines prononcées par la loi fédérale sur la police des forêts, toutes les personnes qui, n'étant ni propriétaires, ni bûcherons, ni ouvriers travaillant en forêt, allumeraient un feu en forêt ou à moins de dix mètres de la disière, si ce feu est fait entre le 15 février et le 30 septembre de chaque année.

La traversée du canton par les coureurs du Tour de France

C'est donc ce matin lundi que les routiers de Tour de France emprunteront — pour la dix-huitième fois — le territoire genevois, et cela au cours de la nouvelle étape: Aix-les-Bains-Be-

Ainsi les routiers entreront sur notre territoire par le poste de douane de Perly vers 9 h. 15 du matin. Ils seront précédés d'une heure par toute la caravane publicitaire.

En plein accord avec le représentant de l'Auto, le Département de justice et police a arrêté l'itinéraire suivant:

Perly, Arare, Plan-les-Ouates, Carouge, place du Rondeau, rue Caroline, pont d'Arve, avenue du Mail, place du Cirque, boulevard Georges-Favon, pont de la Coulouvenière, boulevard James-Fazy, place Cornavin, rue de Montbrillant, route de Ferney, Grand-Saconnex.

Le contrôle des signatures

La table de contrôle avec la feuille des signatures sera installée au boulevard Georges-Favon, sur le trottoir de la place de la Synagogue. Nous attirons l'attention des intéressés sur le fait que la distance relativement courte d'Aix-les-Bains à Genève ne permettra pas aux coureurs de se lacher, et que dans ces conditions, il faut prévoir que le directeur de la course supprimera la signature à Genève, afin d'éviter une inutile bousculade.

Une réception

A l'occasion du passage à Genève du Tour de France, les commerçants du boulevard Georges-Favon organisent une réception en l'honneur de M. Desgranges, directeur du Tour de France, et des coureurs cyclistes.

VIE RELIGIEUSE

Séminaire Oecuménique

Le Séminaire Oecuménique, qui commencera lundi matin le 25 juillet, à 8 h. 15, avec un culte public à la chapelle des Maccabées de la Cathédrale de St-Pierre, a dû changer son programme, au moins en partie, à la suite de mesures prohi-bitives du gouvernement du Reich, qui a retiré les passeports aux professeurs allemands membres du Séminaire. Ces professeurs ont tout de suite été remplacés par des professeurs d'autres nationalités. Le Séminaire commence avec plus de 50 inscriptions d'étudiants et de pasteurs venant d'Allemagne, des pays Scandinaves, de la Hollande, de la France, de la Grande-Bretagne, de la Tchécoslovaquie, de la Pologne, de la Hongrie, de la Roumanie. Italie, d'Amérique et de la Suisse. Les cours auront lieu à l'Université.

CORRESPONDANCE

A propos du Premier août

Nous avons reçu la lettre suivante au sujet de la commémoration du 1er août :

Monsieur le rédacteur, Votre honorable journal vient de publier le pro-gramme de la célébration du 1er août. Permettez-moi d'exprimer le regret que le co-

mité d'organisation n'ait pas donné suite à la proposition de la Fédération des sociétés confédé-

rées qui lui a demandé de faire entendre, à côté de l'orateur officiel de langue française, trois autres parlant allemand, italien et romanche.

En limitant la durée de chacun de ces trois derniers discours à cinq minutes — prudente et sage précaution — on aurait ainsi donné satisfaction légitime à nos Confédérés dont certains peuvent revendiquer une part dans le mérite revenant aux témoirs du pacte de 1201 témoins du pacte de 1291.

L'omission est d'autant plus fâcheuse que Berne, Bâle et Zurich annoncent une solennité patriotique célébrée en nos quatre langues nationales. Alors que nos esprits sont dirigés actuellement vers le fédéralisme, c'eût été d'un excellent exemple que d'accueillir sur pied d'égalité les repré-sentants des autres cantons suisses.

Veuillez, M. le rédacteur, agréer, etc.

Feuilleton du JOURNAL DE GENEVE 33 (Tous droits réservés)

Petite et Nadie

par Paule RÉGNIER

- Il est jaloux, le pauvre, dit Mme Baumartin que ce bavardage agaçait visiblement. Prenez votre pensionnaire, ma chère, portez-le dans votre appartement. Vous le conduirez bientôt à Olivet.

Mme Pointet se détourna soudain pudiquement pour se moucher, opération qui fut longue et bruyante. Puis elle leva sur Mme Baumartin un regard amer et résigné.

Ces Je suis très enrhumée, dit-elle. voyages continuels à Olivet par tous les temps me tuent. J'y retournerai cependant avec ce mignon protégé. C'est dur; mais que ne ferait-on pas pour ces pauvres bêtes, pour l'œuvre magnifique que madame a crée, à laquelle je voudrais donner jusqu'à la dernière goutte de mon sang!

Oui, c'est entendu, allez, ma bonne! Mme Pointet, glissant le petit chat sous son bras, s'adressa de nouveau à l'angora et, reprenant sa voix de tête:

Vous tout honteux d'avoir été méchant, vous tout repentant, tout contrit, tout mignon! Ferez plus! Serez bon pour petit camarade, promettez ferez plus

Mystère ne parut même pas entendre ce puéril et perçant murmure. Assis de nouveau sur le couvre-lit, dans sa paix et sa solitude reconquises, il conservait une attitude hiératique. Ses prunelles sombres, serties d'émeraude qu'agrandissait le soir, brillaient, énigmatiques et ténébreuses, fixaient au loin on ne savait quelle vision, se perdaient dans un rêve insondable aux hom-

- Elle est bête, cette Pointet! déclara Mme Baumartin, dès que sa dame de compagnie se fut retirée. Elle parle à ce grand chat noble et sérieux un langage petit nègre absurde et mignard qui l'exaspère, j'en suis sûre, autant que moi. Je sais, je sens qu'il méprise cette femme. Dès qu'elle s'adresse à lui, il s'isole, il s'abîme dans une méditation impénétrable. Les animaux ont leur dignité. Ils n'aiment point qu'on les ridiculise. J'ai appelé celui-ci « Mystère », j'ai bien fait. Qui peut comprendre les pensées à la fois vagues et profondes de ces cerveaux obscurs? Les bêtes familières sont nos témoins. On dirait parfois qu'elles nous jugent avec une étrange

Mme Baumartin se tut, demeura quelques instants songeuse, puis, se tournant vers Na-

Au revoir, mignonne, dit-elle en lui tendant la main, revenez demain, nous reparlerons de notre grand projet.

IX LES FANTAISIES DE MADAME BAUMARTIN

Le lendemain, Nadie retourna chez Mme Baumartin. Il ne fut plus question de la Cité Gerba, de la revue féministe, ni du sort des jeunes filles. La vieille dame était tout agitée par un autre projet. A l'occasion des accords conclus entre le Vatican et l'Italie, elle désirait exprimer au pape sa joie de chrétienne, et, en même temps, lui offrir un cadeau. Son père, fameux collectionneur, lui avait laissé de grandes richesses artistiques et, entre autres, un ivoire du seizième siècle, d'un merveilleux travail, représentant une mise au tombeau, qui ne lui semblait pas indigne de plaire à Sa Sainteté. Nadie, consultée, admira comme il convenait le gracieux chef-d'œuvre, et Mme Baumartin, enchantée, lui dicta une longue lettre pour le Souverain Pentife afin d'annoncer son présent. Tout en assurant le Père des fidèles de son respect et de son attachement, elle lui exposait aussi ses idées personnelles sur la situation de l'Eglise, sur la misère du clergé et sur le recrutement sacerdotal.

- Car, disait-elle avec enthousiasme, devant ce chef suprême des âmes, nous sommes tous égaux. Il prête à toutes les voix qui lui parviennent une oreille attentive et paternelle et l'opinion d'une femme de cœur, si inconnue qu'elle soit, a autant de prix à ses yeux que celle d'une reine ou d'un empe-

Après cela, Mme Baumartin voulut écrire au ministre des Finances pour le féliciter d'un discours qu'elle venait de lire et qu'elle approuvait en partie. Par la même occasion, elle lui indiquait des réformes, à son avis indispensables, l'engageant à procéder à divers dégrèvements fiscaux. Elle développait ses idées dans un flot de paroles, et Nadie, saisissant au passage les pluis saillantes, les résumait vite en quelques formules claires Les deux lettres, cent fois relues et cent fois modifiées, satisfirent enfin Mme Baumartin qui les signa et s'applaudit encore d'avoir si bien travaillé.

Les jours suivants, d'autres chimères captivaient tour à tour cet esprit, dont l'activité dévorante ne connaissait pas de repos, se jetait avidement sur la moindre pâture. Elle se passionna pour un procès en cours. Elle écrivit au ministre de la Justice, au procureur de la République, les priant d'intervenir en faveur d'un accusé qu'elle croyait innocent. Puis, un article sur la misère de nos musées nationaux l'enflamma. Elle jugeait qu'en dépit de tout, l'entrée de ces temples de l'art devrait redevenir, comme autrefois, gratuite. Elle signala au ministre de l'Instruction publique le danger d'étouffer des

talents naissants, en ne permettant pas aux étudiants pauvres de vivre dans la familiarité constante des chefs-d'œuvre. Elle émit l'idée saugrenue de faire payer une redevance destinée à nos musées par ceux qui n'y allaient jamais et qui, témoignant d'une inklifférence coupable pour la beauté, méritaient d'en être punis.

Mme Baumartin, dont le mari, député, mort depuis vingt ans, avait été vers 1880 une personnalité politique fort connue, croyait conserver le prestige d'un nom pourtant bien oublié et pensait que ses opinions devaient être écoutées avec respect. Aussi n'hésitait-elle point à conseiller les membres du gouvernement, à les féliciter lorsqu'ils agissaient à sa guise, à leur indiquer les réformes qui lui paraissaient nécessaires. Il y, avait là une petite faiblesse de vanité aisément excusable, car elle défendait toujours les faibles, les opprimés, et ses idées, bien que souvent bizarres, étaient toujours généreuses. La plupart des hauts personnages, auxquels elle s'adressait ainsi sans cesse, ne lui répondaient pas, mais il arrivait que l'un d'entre eux, se souvenant de l'avoir rencontrée autrefois, lui envoyât sa carte, avec un mot vague et poli qui ravissait la vieille dame. Elle croyait aussitôt ses projets de réforme acceptés, s'enivrait de son influence et, de son lit, avait l'illusion de pouvoir à son gré mener le monde.

Une lettre du Vatican lui apporta bientôt la plus grande joie de sa vie. Le Saint-Père, en quelques mots gracieux, la remerciait de son présent et lui envoyait sa bénédiction. Le précieux autographe fut encadré magnifiquement et Nadie dut en faire tirer par Mariette, à la machine, cinquante copies que Mme Baumartin distribua à ses amis et connaissances, spécialement aux incrédules qu'elle pensait convertir par ce seul moyen.

(A suivre)

Les résultats sportifs

Le 32^{me} Tour de France cycliste

La journée de repos à Aix-les-Bains

Après les deux grandes étapes alpines, les coureurs du Tour de France ont été heureux de se reposer, à Aix-les-Bains, de se promener dans les environs ou de rester dans leurs hôtels.

On sent que l'on approche de la fin du Tour. Les projets sont rares et il s'agit maintenant, pour Bartali, de garder son avance et pour Vervaecke de la grignoter en profitant des moindres occasions. Néanmoins, cas d'accident réservé, il semble bien que l'Italien doit gagner le Tour de France, les étapes à venir n'étant pas assez accidentées pour permettre des échappées décisives.

Bartali, naturellement, a été la proie des photographes, des admirateurs et des sportifs. Les photographes, en particulier, auraient bien voulu le prendre à la sortie de la messe, mais Bartali les a évités en sortant par une porte dérobée.

Chez les Belges, Vervaecke se montre mécontent de Vissers qui, au col de Vars, ne l'a pas attendu. Mais les Belges sont satisfaits. A la suite de la magnifique offensive qu'ils ont effectnée dans l'Iseran, ils sont premiers au classement gé-néral international. Ils ont toutes les chances du monde de garder cette première place qui leur vaudra un prix de 150.000 fr. fr., plus les prix des places d'honneur de Vervaecke, Vissers, etc.

Chez les Français, le moral est bon, encore que l'on critique la façon dont l'esprit d'équipe a été compris par certains honunes, Magne, en particu-lier. Cosson est en bon état et désire faire encore mieux. Quant à Gallien, dont la forme s'améliore de jour en jour, il a exprimé le désir d'être sélectionné pour le Tour de Suisse. Carini, qui a été victime d'une mauvaise chute, va un peu mieux et il prendra probablement le départ lundi.

Egli est resté très tranquille. Il a reçu de nombreuses visites de sportifs suisses. Il a déclaré qu'il se sentait très bien et qu'il espérait arriver en tête du peloton à Genève et améliorer encore son classement jusqu'à Paris.

LUNDI SEIXIEME ETAPE :

Aix-les-Bains - Besançon (284 km)

Après une journée de repos, les concurrents se remettront en selle lundi matin pour effectuer l'étape Aix-les-Bains-Besançon. Aucune difficulté sérieuse n'est à signaler tout au long des 284 ki-Iomètres, si ce n'est l'ascension du col de la Faucille. Situé à moins de 100 kilomètres du départ, il n'apportera très certainement aucune disfocation sérieuse du peloton.

L'horaire probable

Aix-les-Bains (0 km.) 7 h. 15; Annecy (31 km.) 8 h. 13; Genève (70 km.) 9 h. 27; Saint-Claude (131 km.) 11 h. 21; Lons-le-Saunier (198 km. 500) 13 h. 27: Besançon (284 km.) 16 h. 08

A Terreau le Grand Prix de l'U. V.F.

Voici les résultats du grand prix de l'U.V.F., disputé dimanche à Paris, sur une distance de 100 km. derrière motos: 1. Terreau 1 h. 24'17"3; 2. Sérès à 80 m.; 3. Wambst à 280 m.; 4. Severgini à 290 m.; 5. Meuleman à 4½ tours; 6. A. Wambst à 6 tours. — Paillard a abandonné.

Les courses par équipes d'Yverdon

Voici les résultats des classiques courses par équipes organisées dimanche matin par la Pédale Yverdonnaise:

Challenge Nadir-Swissair (pour équipes for-mées de coureurs toutes catégories), distance 97 kilomètres: 1. RV Zurich 2 h. 39'27"4; 2. VC An der Sihl, Zurich 2 h. 39'53"6; 3. Olympia Prilly 2 h. 44'52"2; 4. Pédale St-Gervais Genève 2 h. 50'18"8; 5. Cyclophile Lausannois 2 h. 52'35"2; 6. Pédale Yverdonnoise 2 h. 54'12"6.

Challenge Cigarettes Marocaines (pour équipes formées de juniors et débutants) distance 47 km.: 1. Pédale Tivoli Lausanne 1 h. 18'32'6; 2. RV Zurich 1 h. 18'37"6; 3. P. Lausannoise 1 h. 19'13"6.

Mouvelle victoire de Litschi

Voici les résultats du critérium de Berne, organisé dimanche sur une distance de 110 km.: 1. K. Litschi (Wallisellen) 2 h. 39'48", 53 p.; 2. E. Buchwalder (Rothrist) 27 p.; 3. H. Martin Czurich) 23 p.; 4. K. Wyss (Turgi) 11 p.; 5. R. Zimmermann (Zurich) 9 p.; 6. W. Buchwalder (Rothrist) 6 p.; 7. Nievergelt (Zurich) 5 p. — A 40 secondes: 8. Lapébie (France) 12 p.; 9. K. Stettler (Berne) 9 points.

AUTOMOBILISME

Le Grand Prix d'Allemagne Voici le classement de cette épreuve, organisée dimanche sur la piste du Nurburgring (500 km.): 1. Seaman (Angleterre) sur Mercédès-Benz 3 h. 51'42"2 (moyenne 130,5 km.); 2. Lang (Allemagne) Mercédès 3 h. 55'6"2; 3. Stuck (Allemagne) Auto-Union 4 h. 6'42'6; 4. Nuvolari (Italie) Auto-Union 4 h. 1'19"2; 5. Dreyfus (France) Delahaye 21 tours; 6. Pietsch (Allemagne) Maserati, 19 tours (1er des 1500 cmc).

LES DEMI-FINALES DE LA COUPE DE L'EUROPE CENTRALE

A Gênes et à Turin se sont déroulées dimanche les demi-finales de la Coupe de l'Europe centrale.

A Gênes, le F. C. Genova a battu Slavia de
Prague par 4 buts à 2, alors qu'à Turin Juventus
s'est défait de Ferencyaros par 3 buts à 2.

Les deux clubs italiens n'ont pas remporté les victoires significatives auxquelles on s'attendait généralement. Ils devront jouer maintenant à Prague et à Budapest contre leurs adversaires d'hier. Pourront-ils supporter sans danger le handicap du voyage du match retour? Leur avance est minime, très minime, aussi les prochaines parties s'annoncent-elles comme devant être disputées avec un rare acharnement. Si les deux clubs italiens pouvaient arrriver à confirmer leurs victoires de dimanche, ils disputeraient entre eux la finale de la Coupe de l'Europe centrale. Ce serait la première tois que deux équipes d'un même pays paraîtraient en finale.

Société nautique de Genève

Section de l'hélice

C'était, pour une fois, au large du quai Wilson, face à l'ancien palais de la S. d. N., que se déroulait les péripéties de la régate.

Course réussie en tous points, bien que le temps n'encourageât pas les navigateurs. Basée sur la formule handicap vitesse, elle permit aux concurrents de se mesurer dans les meilleures conditions possibles. Les chronométreurs étaient installés sur la tour placée sur le débarcadère de l'ancien hôtel National et qui servira pour le meeting international de canots automobiles des 6, 7 et 8 août prochains. Voici les résultats:

1. Je m'trotte (M. Clyde jr); 2. Tzino II (M. Firmenich); 3. Plonjon (M. de Toledo); 4. Gar Wood (M. André Coutau); 5. Bacouni (M. Gallopin); 6. Nénette (M. Kuhn); 7. Feu-Follet (M. Lacourt); 8. Ball Pup (M. Lescaze); 9. Impéria (M. Guichard); 10. Speedy (M. Deutsch). — Atalanta, Evyette, Hanalei et Popol II abandama

Section de la voile

Vingt et un voiliers se sont présentés dimanche au Club House de la Société Nautique pour prendre le départ de la course. Si le soleil ne daigna pas se montrer, les airs n'en furent pas moins favorables. Un « molan » assez bien établi conduisit assez rapidement les yachts à Bellerive, pour traverser ensuite jusqu'au Port Bartholoni à Versoix, puis revenir par la Perle du Lac au Club House dans le temps de 1 h. 43' 30" pour le premier de la série des six mètres, qui est Borée II. La pluie fut aussi de la partie. Dès l'avertissement général et presque jusqu'à la fin des départs, elle ne cessa de tomber avec persistance.

La série des Snipes, dont c'était une régate officielle comptant pour le classement annuel, participait avec neuf de ses embarcations. Le parcours fut bouclé rapidement en 1 h. 6' 2" par Pou. Voici les résultats:

6 m. J. I. — 1. Borée II (M. Bigar) 1 h. 43' 30"; 2. Freya (M. Frank L'Huillier) 1 h. 44'20"; 3. Capricieux III (M. Hoffer) 1 h. 44'53"; 4. Perchette IV (M. Martin du Pan) 1 h. 49'13"; 5. Ylliam IV (M. Firmenich) 1 h. 49'26"; 6. Fugue (M. Trémolières) 1 h. 49'57"; 7. Whisp (M. Mischler) 1 h. 5827".

30 m² Intern. — 1. Vespera (M. Vuagnat) 1 h. 56'19"; 2. Rhamsin (M. Maus) 2 h. 13'41". — Cigogne IV abandonne après un contact avec une marque de parcours.

15 m² Moucherons. — 1. Goléron IV (M. Bonnet) 1 h. 46'24"; 2. Grébion (M. Bratschi) 1 h.

Snipes. — 1. Pou (M. Stroehlin) 1 h. 6'2"; 2. funior (M. Eug. Kuhn) 1 h. 8'6"; 3. Snap (M. Martin du Pan) 1 h. 8'30"; 4. Swallow (M. Rob. Galli) 1 h. 8'46"; 5. Frileuse (M. Blanc) 1 h. 10' 14"; 6. Farfadet (M. Ch. Muller) 1 h. 11'4"; 7. Luciole (M. Foudral) 1 h. 12'46"; 8. Naïade (M. Favre) 1 h. 13'9"; 9. Quick (M. Marc Odier) 1 h. 10'38"

Croisière Genève-Rolle

Samedi prochain 30 juillet aura lieu l'annuelle croisière Genève-Rolle, organisée par la S.N.G. à l'occasion de la grande régate internationale

de la Société nautique rolloise.

Les départs seront donnés au Club House de la S. N. G., au Port-Noir, aux heures suivantes:

14 h., moucherons; série nationale des 15 m²;

stars 25 m2; hocco; dériveurs; snipes; 14 h. 10, série des 6 m. 50;

14 h. 20, 8 m. 50 et 30 m²; 14 h. 30, série des 6 m. J. I.; 14 h. 40, cruisers, 3, 2, 1 tonneaux et 12, 8 et 7

La clôture de la course est fixée à 21 h. à Rolle. Bouée de départ à babord et bouée d'arrivée à tribord.

AVIRON

Les régates internationales de Lucerne Voici les principaux résultats de ces régates:

4 avec barreur, juniors: 1. Canottieri Varese 7'8"6; 2. Canottieri Lecco 7'14"7; 3. R. C. Lausanne 7'19"6; 4. S. C. Thoune 7'22"9; 5. Zurich. Skiff, juniors: 1. Brauchli (SC Zurich) 7'57"6; 2. Daulte (Etoile Bienne) 8'1"5; 3. Robbiani (Canottieri Locarno) 8'16"7; 4. Buechi (Aviron Romand Zurich); 5. Paul (RC Lausanne).

4 avec barreur, débutants: 1. C.N. Rhin (Strasbourg) 7'15'9; 2. Commerçants (Zurich) 7'16'4; 3. S. C. Ecole Industrielle (Zurich) 7'19".

4 yoles de mer, débutants: 1. S. S. Zoug 751"3: 2. S. C. Kussnacht 7'59"7; 3. S. C. Thoune 8'7"4. 4 avec barreur, sentors: 1. F. C. Zurich 7'3"4; 2. S. C. Zurich 7'4"8; 3. S. C. Staefa 7'27"6. 2 avec barreur, seniors: 1. Canottieri Olona (Milan) 7'24"8; 2. Etoile Bienne 7'29"; 3. Schaffhouse (abandon).

Skiff, seniors: 1. E. Ruefli (F.C. Zurich) 7'43"7; de Graffenried (Aviron romand Zurich) 8'7"3; 3. M. Bradley (R.C. Lausanne) 8'15"4.

8 juniors: 1. Canottieri Adda Lodi 6'30"1; 2. S. C. Lucerne 6'38"8; 3. Neptune Constance.

4 sans barreur, seniors: 1. Canottieri Pevere Remo, Rome 6'53"1; 2. F. C. Zurich 6'54"8; 3. See Club Zurich 6'56"8.

Double skiff: 1. Germania Francfort 7'10"8; 2. Etoile Bienne 7'16"1; 3. Aviron romand Zurich. 2 avec barreur: 1. Roggiero de Lauria, Palermo 8'14"6; 2. Basler Rudder Club, Bâle 8'18"8; 3. S. N. Etoile Bienne 8'30"3.

4 yoles de mer, juniors: 1. See Club Zoug 7'49"2; 2. Rudder Club Cham 7'52"1; 3. See Club Kussnacht 8'0"4.

Skiff, debutants: 1. S. C. Zurich (Brauchli) 7'56"6; 2. R. C. Lausanne (M. Bradley) 8'1"5; 3. R. C. Berne (Scherer) 8'12"1. 8 rameurs avec barreur, seniors: 1. Canottieri

Livorno 6'24"7; 2. Germania Francfort 6'25"3; 3. Canottieri Adda Lodi 6'32'4; 4. Zurich. 4 avec barreur, seniors: 1. Canottieri Varese 7'6"1; 2. See Club Staefa 7'19".

8 avec barreur, débutants, et voles de mer, juniors: 1. C. N. du Rhin, Strasbourg 6'37"7; 2. F.C. Zurich 6'39"6; 3. Neptune Constance 6'43"9. 4 avec barreur, juniors, et voles de mer, seniors: 1. Kaullente Zurich 7'16"; 2. Ecole Indus-trie Zurich 7'18"1; 3. Rhenania St-Johann Bâte.

POUR LA COUPE DAVIS

L'Allemagne bat la France par 3 à 2

Voici les résultats des deux derniers simples disputés dimanche à Berlin: Pétra bat Metaxa 9-7, 8-6, 6-4. Destremeau bat Redl (remplaçant Henkel) 6-8, 6-4, 6-4, 6-2. Finalement l'Allemagne bat la France par 3 victoires à 2.

La dernière journée de la rencontre Allemagne-France comptant pour la Coupe Davis s'est disputational de la coupe de la

tée dimanche et a vu de belles performances des joueurs français. Il est vrai qu'étant certains de la victoire finale, les. Allemands avaient voulu réserver leur champion Henkel qui fut remplacé par Redt. Ceui-ci mena la vie dure à Destremeau et il fallut au champion français quatre sets pour arriver à battre le volontaire joueur allemand. Après avoir remporté le premier set par 6-8, Redl s'accrocha désespérément au cours des deuxième et troisième sets, ne succombant chaque fois que par par 6-4. Par contre, visiblement fatigué, il ne réagit que difficilement au cours du dernier et s'avoua vainch par 6-2.

Pétra, dont on attend toujours la victoire qui le classera au premier rang des grandes vedettes, a battu Metaxa par 9-7, 8-6, 6-4. Le résultat est as-sez éloquent par lui-même et montre avec quelle énergie, quelle farouche obstination Metaxa s'est battu. Mais plus le temps passait, plus sa vigueur diminuait et la victoire finale du joueur français est parfaitement méritée.

ATHLETISME

Les championnats suisses Ces championnats se sont poursuivis dimanche

à Bâle et ont donné les résultats ci-après:
400 m.: 1. G. Meyer (Bâle) 50"2; 2. ex aequo:
R. Brunner (Zurich) et G. Resin (Yverdon) 51"7;
4. R. Faes (Bâle) 52"; 5. Nussbaum (Lausanne).
110 m. hales: 1. R. Kunz (Soleure) 15"7; 2. W.

Kellerhals (Bâle) 15"8; 3. R. Eggenberg (Berne) 15"8; 4. W. Christen (Berne) 16"1.

Saut en longueur: 1. G. Studer (Bienne) 6,91 mètres; 2. W. Wiegold (Lucerne) 6,79; 3. Welschli (Brittnau) 6,73.

Disque: 1. O. Ostpeltz (Balzers) 43,36 m.; 2. Metzger (Olten) 41,64; 3. W. Nuesch (Zurich). 100 m.: 1. B. Marchand (Berne) 10"9; 2. G. Studer (Bienne) 11"; 3. P. Haenni (Bienne) 11"; 4. Bucourt (Genève) 11"4.

4. Bucourt (Genève) 11"4.

5000 m.: 1. G. Utiger (Berne) 15'51"3; 2. E. Muller (Zurich) 15'58"6; 3. A. Blaettler (Ergiswil) 16'4"5; 5. F. Eha (Lausanne) 16'19"4.

Poids: 1. E. Ruegg (Winterthour) 13,47 m.; 2.

Dr Zeli (Berne) 13,47; 3. R. Haedener (Soleure).

200 m.: 1. B. Marchand (Berne) 22"4; 2. G. Meyer (Bâle) 22"7; 3. A. Bucourt (Genève) 23"4.

800 m.: 1. P. Monder (Zurich) 2'0"4; 2. Ed. Wuilleumier (Lausanne) 2'1"4; 3. A. Kleiner (Zurich) 2'1"5; 4. R. Panchand (Genève) 2'3"; 6. P. Waltenspuhl (Genève).

400 m. haies: 1. W. Christen (Berne) 56"6; 2.

400 m. haies: 1. W. Christen (Berne) 56"6; 2. H. Buhler (Zurich) 57"1; 3. A. Jaggi (Zurich). Saut en hauteur: 1. R. Eggenberg (Berne) 1 m. 80; 2. E. Mayer (Lausanne) 1,75; 3. W. Blasser (Berne) ser (Berne) 1,75.

Javelot: 1. Schumacher (Zurich) 57,84 m.; 2.

Rob. Haedener (Soleure) 56,96; 3. O. Ostpeltz (Balzers) 55,25.

Marteau: 1. S. Nido (Zurich) 46,82 m.; 2. H.
Vogler (Zurich) 46,69; 3. W. Harm (Berne).

Les championnats suisses de force

Les championnats suisses de force et de lutte gréco-romaine se sont déroulés samedi et dimanche à Châtelaine et étaient organisés par le Club Hygiénique de Châtelaine.

Une fois de plus, ces championnats ont démontré toute l'application apportée par nos « manieurs de fonte » à leur sport favori. Au point de vue strictement sportif, les révélations furent rares et chaque année nous retrouvons les mêmes noms aux places d'honneur. Signalons toutefois l'excellente performance réalisée par Ed. Rubini, du Club Hygiénique de Châtelaine, déjà champion d'Italie de la catégorie des poids lé-gers et qui, dimanche, remporta le titre de champion de Suisse de la même catégorie. Dans les poids mi-lourds, le vétéran Albert Aeschmann, du Club Hygiénique de Plainpalais, s'attribua une nouvelle fois le titre.

L'organisation fut bonne à tous points de vue et ne traîna pas en longueur. Voici les résultats:

Poids et haltères

Poids coq: 1. H. Etter (Madretsch) 485 p.; 2. P. Richard (Soleure) 450; 3. A. Dappen (Soleure) 425, tous couronnés.

Poids plume: V. Carioni (Pâquis) 520; 2. P. Quilleret (Chaux-de-Fonds) 435; 3. A. P. Ammon (Pâquis) 460; 4. A. Sautier (Châtelaine) 450, tous couronnés.

Poids légers: 1. E. Rubini (Châtelaine) 605; 2. Ch. Burri (Plaimpalais) 575; 3. R. Rubini (Châtelaine) 545; 4. P. Fasnacht (Madretsch) 510; 5. M. Chemelmitsch (Pâquis) 500; 6. H. Mader (Madretsch) 490; 7. M. Etter (Madretsch) 480, tous couronnés.

Poids moyens: 1. E. Trinkler (Thalwil) 590; 2. R. Montbaron (Plainpalais) 560; 3. R. Metzler (Thalwil) 540; 4. W. Tschantro (Madretsch) 535; 5. H. Tronchet (Pâquis) 530; 6. W. Theiler (Adler) 525; 7. F. Schneider (Bâle) 520; 8. J. Maulini (Lausanne) 510, tous couronnés.

Poids mi-lourds: 1. A. Aeschmann (Plainpalais) 625; 2. J. Blanc (Adler) 590; 3. A. Cocoli (Pâquis) 540, tous couronnés.

Poids lourds: 1. F. Gränichen (La Chaux-de-

Fonds) 615; 2. W. Claus (Plainpalais) 570, tous deux couronnés. Interclubs: 1. Plainpalais 2336; 2. Pâquis

2273,9; 3. Châtelaine 2205,2. Seniors. — Poids plume: 1. Juillerat (Plainpalais) 430 (couronné). Poids moyens: 1. Gasser (Zurich) 500; 2. Lar-

pin (Pâquis) 475, tous deux couronnés. Poids lourds: 1. Chevalley (Lausanne) 560, couronné.

Catégorie B. - Poids plume: 1. Burckhard (Châtelaine) 370. — Poids légers: 1. G. Dufey (Châtelaine) 420; 2. Staubli (Châtelaine) 385; 3. Allenspach (Châtelaine) 375; 4. Bourrecoup (Châtelaine) 370. — Poids moyens: 1. E. Rubini (Châtelaine) 440; 2. Bochuz (Pâquis) 400; 3. Bacchetta (Châtelaine) 340. — Poids mi-lourds: 1. Rastello (Pâquis) 520, palme; 2. Fehr (Chauxde-Fonds) 470 (1er junior) palme.

Lutte gréco-romaine

Juniors. - Catégorie légère: 1. H. Jacot (Lausanne) palme; 2. Bilser (Ol. Bâle).

Catégorie lourde: 1. R. Meier (Lausanne) palme; 2. Gametre (Ol. Bâle); 3. Henneberg (Lau-

sanne). Classe A. - Poids coq: 1. A. Kupferschmid (Lausanne) couronne; 2. Betschen (F. C. Bâle) couronne.

Poids plume: 1. D. Perret (Lausanne) couronne; 2. E. Albert (F. C. Bâle) couronne.

Poids légers: 1. Holliger (F. C. Bâle) couronne; 2. Nyfegger (Berne); 3. Ramseyer (Lausanne)

sanne)

Poids welters: 1. Hegi (Berne) couronne; 2. Hider (F. C. Bâle); 3. Bandelier (Lausanne).

Poids moyens: 1. Gogel (F. C. Bâle) couronne; 8. Burkhalter (Berne).

Poids mi-lourds: 1. Stoeckli (Lausanne) couronne; 2. Aeberhart (Berne).

Poids lourds: 1. Nilli (Lausanne) couronne; 2. Grob (F. C. Bâle); 3. Jaggi (Berne).

Les IImes championnats suisses de pentathlon militaire

Le développement de la situation internatio-nale a obligé la Suisse à entreprendre une ac-tion de grande envergure en faveur de sa défense nationale. Armements et fortifications ont été considérablement renforcés. Mais, parallèlement à l'effort qui tend à accroître la défense matérielle du pays, il importe de ne pas négliger un autre aspect essentiel du problème : celui de l'augmentation des aptitudes physiques et morales des chefs et des soldats. Les expériences faites dans des pays voisins sont là pour prouver que le pentathlon moderne est un moyen de premier ordre pour développer ces aptitudes. Malheureusement il n'est pas possible, avec les moyens dont nous disposons, de faire en sorte que la majorité de nos officiers, voire un grand nombre de sous-officiers et aussi de soldats s'astreignent aux exigences du pentathlon ou, à la rigueur, du triathlon.

On sait que les premiers championnats suisses furent organisés, l'année dernière, à Berne. Ils furent suffisamment démonstratifs pour prouver d'emblée toute l'importance qu'il sied de leur donner. Le Département militaire fédéral a créé une commission suisse du pentathlon moderne avec mission de veiller à ce que le pentathlon soit introduit dans tout le pays. Elle a confié à la section vaudoise de la Société suisse des officiers la tâche d'organiser les deuxièmes championnats, qui auront lieu à Lausanne du 29 au 31 juillet.

Sous la présidence d'honneur de M. le col. cdt. de corps Henri Guisan, qui représentera of-ficiellement le Département militaire, un comité d'organisation, présidé par M. le It. col. Schwaar, s'est mis au travail. Le président de la com-mission technique est M. le maj. E. M. G. Guisan. On compte 31 inscriptions pour le pentathlon (équitation, escrime, natation, tir, course à pied) et 46 inscriptions pour le triathlon (natation, tir, course à pied). Les concurrents comprennent des officiers, sous-officiers et soldats

Voici, brièvement mentionnés, les différents programmes et quelques remarques relatives aux prescriptions ou pénalisations. Equitation : 3 km. 500, parcours de chasse en terrain varié, à l'allure de 450 à 500 mètres minutes. Le concurrent devra donc faire le parcours cans un temps variant entre 6'2" et 7'47". Il sera pénalisé d'un demi-point pour chaque seconde en plus ou en moins par rapport au temps permis. Les refus, chutes, etc., sont également pénalisés. La natation comprend 300 m. de nage libre, et la course à pied 4 km. en terrain ouvert. Le tir s'effectue au pistolet, à 2" m. 4 séries de 5 coups sur cibles-silhouettes visibles 3". Les assauts d'escrime ont lieu en une seule touche. Les concurrents débuteront vendredi 29 juillet

à 15 h., par l'équitation. Samedi auront lieu les épreuves d'escrime et de natation, et dimanche, celles de tir et de course à pied.

TIR Société centrale militaire

Voici les résultats des derniers tirs organisés

par cette société: Mention fédérale, 300 m.: W. Degiacomi 125 p.; G. Schlechten 122; Aug. Stucki 113; Urwyler 113; 4. Hostettler 111; V. Merz 108; L. Stucki 107; G. Commarmont 105; R. Audéoud 104; F. Eschopp 104.

Mention cantonale: 2 tireurs à 103 p.; 1 à 102; 4 à 101; 3 à 100; 1 à 99; 1 à 98; 2 à 97; 2

Mention fédérale, 50 m.: P. Fausch 103; G. Schlechten 93.

Tir à prix cible Cinquantenaire (max. 30 p.) cible A: G. Schlechten 29; Fausch 27; L. Lavergnat 24; C. Meier 24; Aug. Stucki 24; V.

Merz 23. Centrale (cible à 100 points): Au nombre: F. Fausch 475; P. Abegg 474; H. Ravens 429. — Au centre: Aug. Stucki 95.

Société (cible à 100 points): H. Ravens 100-96; F. Fausch 99-99; H. Keller 95; L. Girod 89; L.

Lavergnat 86; M. Kunz 88.

Séries à 300 m.: G. Baud 126; G. Rolli 122.

Séries à 50 m.: G. Schlechten 270; F. Fausch 269-253; H. Ravens 260; P. Abegg 261-254; G. Rolli 253-251; R. Annen 219.

La Centrale rappelle son tir à prix et sa participation au concours cantonal de sections en campagne. Prochains tirs: les 30 et 31 juillet.

La fête de tir de Bassins

Notre correspondant de Nyon nous téléphone : Le grand village de Bassins était en fête samedi et dimanche à l'occasion de la fête de tir, organisée par la société locale. Depuis 17 ans, un pareil événement ne s'était produit à Bassins et c'est dire combien cette manifestation a provoqué d'enthousiasme dans la population. Disons aussi que les maîtres du guidon, au nombre de 105, avaient tenu à assurer la société de Bassins de toute leur sympathie. Cette joute sportive s'est terminée par une fête qui s'est déroulée en partie au temple, en partie à la salle communale. Le village avait sa parure des grands jours:

guirlandes, arc de triomphe, sapins fleuris, etc. Au cours du banquet servi à la salle communalle et qui réunissait plus de 100 couverts, plusieurs discours turent prononcés. C'est tout d'a-bord M. Maurice Genevay, président de la société organisatrice, puis M. le conseiller national Pierre Rochat lui succède. M. le préfet Chaponnier, de Nyon, apporta le salut du gouvernement vaudois; M. le pasteur Aubert, celui de l'Eglise; puis MM. Paul Genevay, syndic, Ch. Bozonnet, député, et Pelichet, syndic de Nyon, membre du comité cantonal de la Société des carabiniers, se succédèrent

à la tribune. Se sont classés premiers: Groupes : Burtigny I, 206 points. - Cible Bonheur: Adrien Joly, Gingins, 98 p. — Cible Militaire: Léon Widmer, Rolle, 365 p. — Cible Progrès: Louis Humbert, Burtigny, 437 p. — Cible Moinsel: Maurice Genevay, distinction, Bassins,



Un Suisse spécialiste de « Hors-bord » Il n'est pas que les Italiens, les Américains et les Français pour savoir piloter un « horsbord » de course. Certes, ces embarcations légères et ultra-rapides demandent une habileté consommée, un courage, un cran, une résistance à toute épreuve.

Nous avons en Suisse, dans la catégorie «X», un jeune homme de 28 ans, M. Faul Schiller, de Zurich, qui est déjà très connu dans les milieux motonautiques. A Venise, il prit part à la course de sa série et resta en tête, talonné par le célèbre champion Romani, qui gagna l'épreuve, jusqu'à ce qu'un paquet de mer vienne noyer son moteur. Cet exploit a, d'ailleurs, été relevé par toute la presse sportive de la péninsule. Ses compatriotes auront un grand plaisir à le voir évoluer à Genève. les 6, 7 et 8 août, lors du Meeting International de canots automobiles. Les encouragements et la sympathie du public lui permettront d'accomplir des prouesses.

En ce qui concerne le jury, disons que ce dernier est composé, d'une part, des personnalités les plus compétentes en la matière, de la nation organisatrice, et, d'autre part, d'un représentant de chaque pays représenté par un ou plusieurs concurrents. Ainsi les pilotes peuvent être assurés de la totale impartialité de ceux appelés à les juger. Une installation spéciale a été prévue sur le débarcadère de l'ancien Palais de la S. d. N. pour le jury et le chronométrage.

LE BILLET DU SPORTIF...

Nombreux sont ceux qui considérent encore la majorité des sportifs comme des êtres dépourvus du moindre sentiment ou attention. Pourtant les exemples d'entr'aide entre sportifs ne manquent pas et auraient dû détruire complètement cette idée qui s'est avérée entièrement fausse depuis fort longtemps.

Voici encore un fait tout récent, il date d'une semaine, qui s'est passé lors du Critérium cycliste des Nations.

L'Etoile cycliste de Sécheron, organisatrice de l'épreuve, comptait dans ses rangs, la saison dernière, un jeune coureur du nom de Hunziker. Celui-ci était plein d'enthousiasme, s'entrainait avec un sérieux et une volonté qui devaient lui permettre bien des espoirs et adorait par-dessus tout le sport auquel il s'était voué corps et âme, Soudain et alors que rien ne laissait prévoir pareil accident, la perfide paralysie infantile s'abattit sur lui et voici notre futur champion cloué sur son lit de souffrances. Les semaines, les mois passent, les progrès sont lents. La saison du sport cycliste revient et Hunziker souffre toujours plus de ne pouvoir prendre part à toutes ces courses auxquelles il se réjouissait tant. Puis c'est le Critérium des Nations qu'organise son club, orga-nisation à laquelle il aurait voulu collaborer.

Le samedi de la manifestation, il est dans sa chambre, réfléchissant sans doute à la magnifique épreuve qui va se dérouler dans quelques heures, lorsque la porte s'ouvre. Des infirmiers viennent le chercher, le descendent et l'emmènent dans une ambulance. Notre petit coureur ne sait où il va et il se retrouve sur la ligne d'arrivée du Critérium des Nations, à l'avenue de France, Il est là, étonné, n'en pouvant croire ses yeux et entouré de tous ses camarades de club. Il apprend alors que ce sont eux qui se sont co-tisés pour lui permettre de venir à cette manifestation dont il avait si souvent parlé.

A l'issue de l'épreuve, le sympathique petit Hunziker a regagné sa clinique — qu'il n'avait pas quittée depuis onze mois — le visage rayonnant de bonheur.

Ce geste des dirigeants et membres de l'Etoile cycliste de Sécheron envers leur infortuné camarade méritait d'être signalé.

ECHOS SPORTIFS

*** D'importantes décisions ont été prises à l'assemblée des clubs de cette région. Pour la saison prochaine, la relégation a été suppriméee pour les deuxième et troisième ligues et les champions des groupes de quatrième et troisième ligues monteront sans autre. Les groupes ont été ainsi constitués (IIe ligue) : Groupe I : Grasshop-per, Kickers (Lucerne), Lucerne, Zoug, Lugano, Luganesi, Bellinzona, Adliswil, Langnau, Wip-kingen. Groupe II: Alstetten, Baden, Blue Stars, Lachen, Industrie (Zurich), Oerlikon, Seebach, Uster, Graenichen et Wohlen. Les clubs du groupe 1 ne joueront contre les clubs tessinois que si l'A.S.F.A, prend à sa charge les trais de deux dé-placements sur trois.

NAISSANCES

Monsieur et Madame Fernand DOMI-NICE ont la joie d'annoncer l'heureuse naissance de leur fils

PIERRE FRÉDÉRIC NICOLAS Clinique Beaulieu. 24 juillet 1938.

Dans la Région

Académie Chablaisienne

Dans la séance de juillet, le président rappelle le souvenir de Me Georges Andrier, membre d'honneur de l'Académie. Il fut bâtonnier et maire de Thonon. Il s'était activement employé, ainsi que son ami M. le sénateur Paul Jacquier, ancien ministre, à la reconnaissance d'Utilité publique de

M. Quiblier parle de la visite que fit à Thonon l'Académie Florimontane le 23 juin dernier.

Les divers motifs archéologiques épars dans la commune de Lullin ont été à nouveau étudiés par MM. Quiblier et J. Baud, ils ont notamment pris les mesures de deux colonnes supportant le toit d'un hangar chez M. Joseph-Albert Degenève au village de Courbes. Ces colonnes, taillées dans le marbre gris des carrières de la Culaz à Mégevette, proviennent des démolitions de l'ancien château de la noble famille de Genève-Lullin qui s'élevait sur la Motte et fut détruit par un incendie en 1573. C'est dans ce marbre qu'ont été sculptées les clefs de voûte du même château exposées dans la cour de la maison Dupraz et les deux encastrés dans la façade de l'immeuble de M. Albert Degenève, au Chef-Lieu.

M. Emile Vuarnet présente divers extraits d'un livre de comptes de M. Claude Genoud, aubergiste à Douvaine, et concernant le passage des troupes autrichiennes en 1814.

Une communication de M. Francis Favre montre que le camping florissait déjà en Chablais il y a 150 ans. Il s'agit d'un rapport du Commandant de la Place de Thonon, M, d'Ancignan, à l'Intendant général de Savoie, août 1792, au sujet des fêtes champêtres que donnaient les aristocrates étrangers aux environs d'Evian.

Divers dons viennent d'être faits au Musée Chablaisien, M. René Engel a offert une magistrale reproduction de barque du Léman. « La Savoie » chef-d'œuvre de patience que construisit en 1912. Charles Greloz alors pilote de la « Dranse ». Cette réduction mesure 1 m. 30 de longueur, 0 m. 54 de largeur et 1 m. 05 de hauteur au sommet de ses mâts; elle est munie de tous ses organes et accessoires.

M. Jacquier Marin, maire de Meillerie, a transmis un vase gallo-romain trouvé dans les travaux de terrassement de la route des Grays. Ce beau vase dont la partie au-dessus du col est brisée, était placé entre les jambes d'un squelette mesu-

rant environ 1 m. 95. Enfin M. Paul Perroud donne au Musée un sabre avec son fourreau ramené dans ses filets à environ 200 m. au large de Ripaille arme caractéristique des douaniers ou « gabelous » piémon-

Pour la Bibliothèque, le travail plein de science et d'érudition de M. Paul Baud : Une industrie d'Etat sous l'ancien régime. L'exploration des sa-lines de Tarentaise (1937) Nine Lamboglia : Le Trophée d'Auguste à la Turbie (Bordighera 1938) avec de belles illustrations. Le Centenaire de

LUNDI 25 JUILLET

Suisse romande (443,1-677): 12.29, l'heure; informations; météo; 12.40, disques; 16.59, l'heure; 17.00, de Bâle: concert; 18.00, lectures littérai-

res; 18.20, Club des accordéonistes « Fribourg »;

18.30, disques; 18.50, Pourquoi et comment on apprend à nager? par M. Voillat; 19.00, disques;

19.30, La loterie romande; 19.40, causerie: Les Suisses à l'étranger; 19.50, inform.; météo; 20.00 « O ma Gruyère! », jeu avec chàurs; 21.10. Tour

de France : résultats de la 16e étape ; 21.15, pour

12.29, l'heure; météo; nouv.; cours bourse; inf. sportives; 12.40, disques; 13.45, l'heure; 16.30, pour Madame; 16.50, disques; 16.59, l'heure; concert; 18.00, météo; pour les enfants; 18.30,

causerie; 18.50, comm.; 19.00, l'heure; disques; 19.15, causerie; 19.45, météo; nouv.; 19.55, orch.; 20.40, comédie; 21.15, pour les Suisses à l'étran-

Suisse italienne (257,1-1167): 12.00, nouv.; dis-

ques ; 12.29, l'heure ; nouv.; météo ; 12.40, disq.;

13.20, menu de la semaine; 16.59, l'heure; 19.29, nouv.; prix agricoles; 19.50, nouv.; 20.00, disq.; 20.40, disques; 21.15, pour les Suisses à l'étranger. Paris (1648,3-182): 14.05, «Le vrai visage», 1

acte de Jacques Chabannes; 20.15, plano; 20.30,

(431,7-695): 16.00, concert d'orgue; 17.00, Tour

de France: arrivée à Besançon; 20.15, commentaires de la course; 21.00, musique de chambre.

— Nice (253,2-1185): 20.30, « Histoire de soldat »,

de M. F. Ramuz, musique de Strawinsky. — Lille (247,3-1213): 20.30, Orchestre National (dir.:

Koenigswusterhaus (1571-191): 12.00, concert:

Milan (368,6-814): 19.30, concert; 20.00, jour-

nal; 21.30, de la Basilique de Maxence: concert symphonique par l'Orchestre de l'Académie Ste-Cécile (dir.: B. Molinari).

16.00, sextuor et duo de pianos; 22.30, concert.

Leipzig (382,2-785): 22.25, orchestre sympho-

du Casino de Vichy: concert symph.

22.30. communiqués.

Suisse alémanique (539,6-556): 12.00, disques ;

les Suisses à l'étranger; 22.15, concert.

21.30, concert

Manuel Rosenthal.

l'Algérie par Gustave Mercier (2 vol. Alger 1931) don de M. Favre.

Est reçu membre de l'Académie M. Alexis Gianola, à Thonon.

Colonie suisse de Thonon

La colonie suisse de Thonon, comme de coutume, organise pour le lundi ler août, avec le concours de l'Harmonie municipale de notre ville (80 exécutants), une promenade de nuit sur le lac, à bord du bateau-salon illuminé La Suisse, avec escale à Montreux. Horaire: Thonon, dép. 19 h. 45; Amphion 20 h. 05; Evian 20 h. 20; Montreux, arr. 21 h. 05; dép. 22 h. 50; Evian 23 h. 50; Amphion 0 h. 05; Thonon 0 h. 25. A Montreux, réception à laquelle un très grand nombre de sociétés prendront part.

A l'occasion du voyage des souverains anglais

Une manifestation franco-britannique s'est déroulée à Chamonix, à l'occasion de l'arrivée à Paris des souverains anglais.

Après une cérémonie sur la place Jacques Balmat, des services religieux ont été donnés aux églises catholique et anglicaine; puis au monument aux Morts de la guerre, où M. Savine, premier adjoint a prononcé une allocution rappelant le rôle de la Grande-Bretagne pendant les terribles années. Dans l'après-midi, une conférence a été donnée par M. Payot, président du Club des Sports alpins, au pied du monument de Ruskin, évoquant le souvenir des Anglais qui, à Cha-monix, furent les précurseurs de l'alpinisme.

Une kermesse à Collonges-sous-Salève

La traditionnelle Kermesse de charité au profit de l'Orphelinat de Collonges-sous-Salève aura lieu dimanche 31 juillet, à partir de 14 h. Comptoirs divers très bien achalandés; tir aux armes de précision et attractions diverses. Les prix seront délivrés le lundi soir 1er août à l'issue de la fête.

On sait que l'œuvre entretient plus de cinquante orphelines de 4 à 13 ans, en ne comptant que sur la charité privée. Or, malgré les dures années de crise économique cette charité ne fait jamais défaut, elle est admirable et se renouvelle sans cesse lors de la Kermesse de l'Orphelinat de Collonges.

LE TEMPS QU'IL FAIT

24 juillet	Therm.	Barom.	Vent	km/h	Humid.
7 h. 30	16,8	725,5	W	2	85 %
13 h. 30	19,6	726,0	NNE	2	67
18 h. 30	20,2	726,0	NNW	0	65
		Insol.: 4 h. 6 m. Pluie: 3mm0 674; tempér. de l'eau: 2100			

Temps probable (bulletin du soir): légère amélioration; variablement nuageux; encore quelques précipitations, principalement en montagne et à l'est du pays.

Télédiffusion

8.00, chronique; disques; 8.30, inform.; disques; 9.00, inform.; disques; 10.15, disques; 10.45, lecture; 11.00, Strasbourg: concert; 12.00, Lugano: disques; 12.29, Sottens; 13.45, Paris: disques; 14.00, Lille: orgue; 14.45, Bordeaux: disques; 15.15, Lyon: disques; 15.45, Toulouse: concert; 16.50, Sottens

Europe II. - 12.00, Nantes: orgue; 12.30, Tour

de France; 12.45, inform.; 13.00, disques; 13.15, Limoges: musique légère; 13.45, Paris: disques; 14.00, Litle: orgue; 14.45, Bordeaux: disques;

15.15, Lyon: disques; 15.45, Toulouse: concert; 17.00, Paris: Tour de France: arrivée à Besan-

con; 17.05, Montpellier: orchestre: 17.45, Nice:

concert; 18.30, Paris: causerie artistique; 19.00

Lyon: concert; 19.30, Paris: journal; 20.00, Milan: journal; 20.15, Paris: Tour de France: commentaires; 20.30, concert; 21.00, musique de

chambre; 22.00, quatuor de clarinettes; 22.30, in-

Beromünster. — 6.00, Francfort: gym; 6.30, concert; 8.00, l'heure; météo; 8.10, gym; 8.30,

disques ; 9.40, conseils pour la maîtresse de mai-

son; 9.50, causerie; 10.10, Paris; disques; 11.00

Vienne: musique de Beethoven, par l'Orchestre

symph. de Vienne; 12.00, Beromünster; 13.45, Hanovre: orchestre; 14.00, Francfort: l'heure;

nouv.; 14.15, Hambourg: concert; 15.30, Vienne; orch. de chambre de Vienne; 16.30, Beromünster;

22.35, Cologne: concert; danse; 24.00, Francfort:

Europe 1. — 6.30, Vienne: concert; 7.10, con-

cert; 12.00, musique symph.; 12.45, Hanovre: or-chestre; 13.00 Francfort: l'heure; nouv.; météo;

13.15, Hanovre: concert; 16.00, Trèves: concert

18.00, Nice: concert; 19.00, Breslau: sports; 19.30

Francfort: disques; 20.00, l'heure; nouv.; météo;

20.15, Stuttgart: musique variée; 21.30, Milan: de la Basilique Maxence : concert symphonique par l'Orchestre de l'Académie Ste-Cécile (dir.: B. Mo-

Sottens. - 6.30, Paris: inform.; météo; disq.;

PROGRAMME RADIOPHONIQUE

16.59, Sottens.

disques.

Spectacles et Concerts

CINEMAS

A. B. C. Fusterie (téléphone 53.500):

Quelle joie de vivre (Joy of living). ALHAMBRA, passage du Terraillet (tél. 42.550)

Le Règne de la Joie. APOLLO, place du Cirque (téléphone 51.091) :

Le Capitaine Blood.

CAPITOLE, 4, rue de Rive (téléphone 53.320) Le Grand Jeu. CAROUGE-CINEMA, pl du Marché (tél. 51.982) :

L'Hôtel du libre échange et Seule après

CENTRAL, 23, Chantepoulet (téléphone 24.514) : A Minuit le 7.

CINEBREF 9, rue du Marché (téléphone 42.420) : Deux dessins animés. — Un documentaires. En exclusivité: Le Grand Prix de Suisse des motos.

COLIBRI, 74 bis, rue de Carouge (tél. 50.440): Pension Mimosas.

CORSO, rue de Carouge (téléphone 54.054) : La Pocharde.

FXCELSIOR, 17, Corraterie:

So weit geht die Liebe nicht. MOLARD, rue de la Croix-d'Or (téléph. 43.750): La Mort du Cygne, le grand prix de l'Exposition de Paris. Matinée à 15 h. Aux actualités: La visite des souverains britanni-

MONDEZ, rue des Savoises (téléphone 43.456) : Après.

OLYMPIA, rue des Pâquis, 24: La Rosière des Halles.

REX, 24, rue de la Confédération (tél. 45.792) : Le Fauteuil 47.

RIALTO, place Cornavin (téléphone 27.050) : Une comédie mondaine: Jeux de Dames, avec Warner Baxter et Loretta Young. Mat. à 15 h. Aux actualités : La visite des souverains britanniques à Paris.

RIO, 42, rue du Rhône (téléphone 44.744) : Prends la route.

ROXY, 4, rue Pradier (téléphone 23.923). La Bataille silencieuse et le Chirurgien as-

STUDIO 10, rue d'Italie (téléphone 45.000) : La Vie facile (Easy Living). TRIANON, 10, avenue Industrielle, Acacias ;

La Grande illusion.

KURSAAL (Location tél. 27.000) Revue des revues.

CONCERTS GRATUITS

Mardi 26 juillet, 17 h., promenade du Lac, Or-nestre Symphonique de Genève. Mercredi 27 juillet, 17 h. et 20 h. 45, promenade du Lac, Orchestre Symphonique de Genève. Jeudi 28 juillet, 17 h., promenade du Lac, Orchestre Symphonique de Genève.

Jeudi 28 juillet, 17 h., promenade du Lac, Musique Municipale, (direction: M. Bodet).

AVIS MORTUAIRES

Le Comité-Directeur de l'Union Cycliste Suisse fait part à ses membres de la perte de

Monsieur Elysée CASTELLINO

père de leurs dévoués collègues M. Marcel Cas-tellino, membre du Comité-Directeur et frère de MM. Alexandre et Félix Castellino, membres de la Commission sportive.

Les honneurs seront rendus lundi à midi et quart, domicile mortuaire 32, rue des Pâquis.

Le Conseil d'administration et la Direction de la Caisse publique de prêts sur gages ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Elysée CASTELLINO

père de M. Marcel Castellino, administrateur. Les honneurs seront rendus lundi 25 juillet, à 12 h. 15; domicile mortuaire : 32, rue des Pâquis.

Le dimanche 24 Juillet 1938, Dieu, dans son amour, a repris à Lui, à l'âge de deux ans, notre chère petite

Claire-Lise SCHALLER

L'Eternel l'avait donnée, L'Eternel l'a reprise, Que le nom de l'Eternel soit béni.

M. et Mme Victor Schaller-Houriet et leurs enfants Gabrielle Jean-Daniel Béatrice Geneviève

Les familles parentes et alliées. Culte à 14 h. 30 au domicile: 2, chemin Chapeaurouge, Crêts de Florissant. La famille ne portera pas le deuil.

LE SERVICE DE PUBLICITÉ

JOURNAL DE GENÈVE

rappelle à ses lecteurs que ses guichets sont ouverts tous les jours de 8 h. 30 à midi et de 14 à 18 heures. Samedi fermeture à midi.

A. J. CHAUVET 9, rue Bovy-Lysberg, tél. 41.420 Association des Médecins

ABSENT:

Docleur FULPIUS jusqu'au 12 août

CHAMBRES ET PENSIONS

Jolle chambre indépendante, avec chauffage eau chaude, ascenseur et belle vue, à louer, quartier des Eaux-Vives. S'adr. Térond & Guil-loux, rue du Rhône, 1.

Pension «Les Bastions »

rue de Candolle, 18 Belles chambres, balcon, tout confort. Pensionnaires pour la table, cuisine soignée. Prix table, cuisine soignée. Prix très modérés.

MELANGES

linari); causerie; journal; danse.

Car postal de Sion

HOTEL HERMITAGE HOTEL DENT BLANCHE

Hôtels avec tout confort. Prospectus.

Savez - vous que vous pouvez lire 50 livres nouveaux pour le prix de fr. 10.-

LIBRAIRIE CIRCULANTE PRIOR Corraterie, 9, Cité, 18 Nous mettons au concours

MARCHE **KOITIZOGX**3'1 NATIONALE

Seuls peuvent y prendre part les citoyens suisses. Délai d'envoi :

20 septembre 1938

Les formulaires de participation avec les conditions peuvent être obtenus auprès du

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE L'EXPOSITION NATIONALE SUISSE 1939

Walcheturm

DERNIÈRES NOUVELLES

Le problème de l'Europe centrale

L'ENTENTE FRANCO-BRITANNIQUE ET LA **DEMARCHE DU FUHRER**

Londres, 24 juillet.

La presse dominicale anglaise consacre naturellement ses pages au succès sans pré-cédent de la visite des souverains britanniques à Paris. Elle souligne que cette visite a contribué largement à consolider la paix.

Dans l'Observer, M. Garvin, après avoir rendu hommage à l'hospitalité de la France et avoir réaffirmé l'indestructibilité de l'Entente cordiale, se tourne vers le problème de l'Europe centrale. Selon M. Garvin, le rôle de la Grande-Bretagne, qui n'est l'alliée ni de la Tchécoslovaquie, ni des Sudètes, est de tout faire pour obtenir un règlement provisoire de la question tchécoslovaque.

La violence répudiée

Le Sunday Times, après avoir également souligné le succès de la visite royale à Paris, examine aussi le problème tchécoslovaque. Il admet que l'octroi de l'autonomie totale telle que la réclament les Allemands des Sudètes serait impossible. D'un autre côté, à part la conception du national-socialisme, il n'existe pas, entre les droits des Alle-mands et des Tchécoslovaques, de conflit permanent et profond. L'Allemagne, si elle suit une politique raisonnable, peut être amenée à limiter ses ambitions, plutôt que de se trouver en guerre avec la France et la Grande-Bretagne. Elle pourrait alors répudier alors la violence comme moyen de régler la question des Sudètes. C'est ce qu'elle semble avoir fait maintenant et M. Hitler a profité de la visite royale à Paris pour rejeter toute intention d'avoir recours à la force et pour nous demander de prendre un engagement semblable.

Politique et non stratégie

Ce journal conclut en disant qu'il faut avant tout faire sortir la question tchécoslovaque du domaine de la stratégie et des alliances pour la confiner dans le domaine de la politique pure, où une simple solution pacifique est possible. L'offre allemande, ditil, ne résoudra pas la question, mais elle créera des conditions dans lesquelles elle pourra être résolue, grâce au temps et à l'expérience. Ainsi deviendrait possible la reprise des négociations entre les quatre grandes Puissances européennes et la visite des souverains à Paris aura comme suite, enfin, le triomphe de la paix.

La méthode des accommodements

Le Petit Parisien écrit que devant les dénégations convergentes de Londres et de Berlin, le doute n'est guère permis. Les dé-tails qui ont été répandus sur la conversation Chamberlain-Dircksen ne correspondent pas à la réalité. Ce qu'on peut en retenir cependant, c'est que l'Allemagne manifeste maintenant à l'égard des problèmes européens un meilleur esprit et fait mine de s'orienter vers la méthode des accommodements. Le Reich est-il sincère? A-t-il abandonné l'idée d'un coup de force contre la checoslovaquie? Les consells que beriin donnera ces jours prochains au chef des Sudètes permettront d'en juger définitivement.

L'U.R.S.S. et la Pologne s'inquiètent

Le Matin dit qu'il n'est pas inutile de prendre des contacts avec les milieux du Reich. Les intentions manifestées depuis quelque temps par le gouvernement de Berlin ne laissent aucun doute à cet égard. Le prochain voyage du général Vuillemin à Berlin démontrera jusqu'où l'on peut aller dans cette voie. Somme toute, les Allemands semblent désireux de reprendre la discussion générale européenne. Leur idée dirigeante est de revenir à la formule d'un pacte à quatre. Mais cela encore inquiète tout particulièrement la Pologne et l'U. R. S. S., lesquelles ne veulent pas demeurer en dehors du jeu. C'est ce que M. Souritz, ambassadeur d'U. R. S. S., a pu dire pour le compte de son gouvernement à M. Bonnet samedi soir au Quai d'Orsay, Le développement des conversations ne sera donc pas très rapide.

De quels symptômes parle le "Figaro" ?

Le Figaro se demande quelle est la part de la sincérité et celle de la tactique dans l'attitude si correcte de la presse allemande vis-à-vis des journées de Paris? Nous ne le savons pas. C'est le drame de la politique hitlérienne qu'il est toujours une difficulté inouïe de s'y reconnaître à ses intentions. Ceux qui croient systématiquement à la mauvaise foi des Allemands se trompent aussi largement que ceux qui croient toujours ingénument tout ce qu'ils disent. En vérité, l'Allemagne est un complexe. Les courants les plus opposés s'y croisent. Au moment même où certains symptômes très alarmants se manifestent outre-Rhin, un autre signe au sujet duquel nous serons discrets se produisait dans un sens absolument inverse. Depuis lors, c'est ce signe favorable qui semble s'être renouvelé.

M. GEORGES BONNET ET LA VISITE ROYALE

Sarlat, 24 juillet, M. Georges Bonnet, ministre des affaires

étrangères, prenant la parole à Sarlat (Dordogne), a rappelé les récentes conversations tenues à Paris entre lord Halifax, le président Daladier et lui-même, et il a conclu:

Jamais l'entente franco-britannique n'a été plus nécessaire, jamais elle n'a été plus complète. Comme a bien voulu le dire le roi George VI à M. le président Lebrun: «Il est impossible de rappeler une période où nos relations aient été

Au milieu des difficultés internationales actuelles, nous avons la joie de sentir qu'au dehors comme au dedans, la politique commune de la France et de l'Angleterre est partout comprise, parce qu'elle est nette et parce qu'elle est loyale. Aucune personne de bonne foi en Europe ne doute que l'accord franco-britannique n'ait pour objet essentiel le maintien de la paix et qu'il ne contribue efficacement à réduire les risques de guerre dans le monde entier. Le peuple français en est convaincu; il vient de le montrer assez haut. La France entière frémit encore de l'émo-tion que lui a causé la visite des souverains anglais. Rivalités, ressentiments, craintes, antago-nismes de doctrines, de classes, de partis, tout a fondu dans le creuset de l'enthousiasme. L'uni-

vers a pu voir, une fois de plus, l'alliage inaltérable que forment les cœurs français.

On a insinué, hors de France, que ce peuple s'abandonnait. Quand a-t-il montré un élan plus généreux? On avait insinué qu'il se laissait gagner par les puissances du désordre. Quand a-t-il montré une discipline plus parfaite? Tout a été rendu simple et grandiose par le concours de tous les citoyens. Chacun voulait la réussite de cette réception et chacun y collabora. L'accueil de la France a touché les souverains britanni-ques parce qu'ils ont senti la sincère spontanéité des acclamations qui emplissaient Paris plus encore que les illuminations et les drapeaux. Le peuple de France saluait d'abord le roi et la reine d'Angleterre dont la grâce juvénile le touchait; il saluait en eux le vivant symbole de l'empire le plus vaste et le plus prospère qui soit au monde; il saluait une longue période d'une étroite et fidèle amitié; il saluait aussi l'espoir de rendre plus solide, par la coopération de l'Angleterre et de la France, la paix sans la-quelle les nations et les hommes ne peuvent avancer dans la liberté vers le progrès.

Le ministre britannique de la guerre · rentre à Londres

Le Bourget, 24 juillet. M. Hore Belisha, ministre britannique de la guerre, a quitté Le Bourget à 15 h. 5, à destination de Londres, à bord de l'avion régulier anglais.

Biarritz, 24 juillet. L'Union nationale des officiers français de réserve, réunie en congrès à Biarritz, a envoyé un télégramme amical au ministre an-glais de la guerre. M. Hore Belisha a répondu aussitôt:

Je transmettrai à vos camarades de l'armée britannique votre message si chaleureux et si touchant. Nous sommes liés inséparablement par de communs souvenirs et par un espoir commun.

En remerciant les délégués de l'Union nationale, je les prie de croire à ma gratitude et à mon affection profonde pour votre patrie.

La retraite des vieux au Havre

Paris, 25 juillet. (Service spécial par téléphone)

Le maire du Havre, M. Léon Meyer, a fait approuver par le Conseil municipal, et par 18 voix contre 1, son projet de verser à tout habitant du Havre âgé de plus de 60 ans, une retraite annuelle de 2000 fr. (3000 fr. pour les couples). Ceux qui jouiront déjà d'une modeste retraite verront la Ville parfaire la somme jusqu'à concurrence des chiffres prescrits.

La somme nécessaire, soit 700.000 fr., sera prélevée à raison de 400.000 fr. sur les fonds du bureau de bienfaisance et 300.000 fr. sur les fonds libres.

La Conférence de Copenhague

Copenhague, 24 juillet. La conférence des sept ministres des affaires étrangères du groupe d'Oslo a terminé ses travaux dimanche après-midi. Un communiqué officiel déclare que les sent Etats représentés à Copenhague sont prêts à coopérer à toute tentative internationale en vue d'un apaisement et sont animés d'un esprit d'indépendance à l'égard des divers groupements de Puissances. Ces Etats appuieraient, le cas échéant, les efforts en vue de limiter les armements et préconiseraient un accord relatif au problème des bombardements aériens. Les gouvernements de ces Etats entendent poursuivre leur collaboration à la S. d. N., mais ils sont résolus à ne considérer le système des sanctions que comme non obligatoire. La S. d. N. doit renforcer son activité afin d'éviter des conflits et en vue d'une collaboration internationale plus étroite.

Les ministres ont décidé de maintenir un contact étroit, afin d'examiner en commun les grands problèmes internationaux. Ils tiendront une réunion lors de la prochaine Assemblée de la Société des nations.

La guerre en Espagne

LES GOUVERNEMENTAUX EN DÉROUTE

Le communiqué officiel du G. Q. G. de Salamanque dit :

Sur le front de Valence, la progression de nos forces a continué sur plusieurs kilomètres.

Sur le front d'Estremadure, l'ennemi a été mis en déroute par la manœuvre de nos forces. On a combattu sous une chaleur suffocante. La victoire a été couronnée par la conquête de 2780 km. c. de ter-rain. En notre pouvoir sont restées les régions de La Serena et du Guadiana, avec de nombreuses localités. Ces villages, avec ceux conquis les deux jours précédents, sont au nombre de 23, avec une po-pulation civile de 400.000 habitants.

La déroute de l'ennemi est très grande et elle est prouvée par la rapidité de l'a-vance et le grand butin de guerre qui est tombé en notre pouvoir: artillerie, chars blindés, mitrailleuscs, dépôts de munitions, plus de mille morts et plusieurs milliers de prisonniers.

La cavalerie poursuit son avance, en-tourant les unités rouges parsemées dans la campagne et fuyant en désordre.

Barcelone accepte le plan de retrait des volontaires

Londres, 24 juillet.

On apprend de source autorisée que le gouvernement espagnol a accepté le plan de retrait des volontaires du comité de non-intervention. Il aurait toutefois fait certaines réserves concernant des questions de détail.

C'est avec satisfaction qu'on a appris cette nouvelle à Londres. On espère que les autorités de Burgos ne tarderont pas à faire de même, mais jusqu'à présent, aucune indication n'a été reçue à Londres qui permette de tenir cette éventualité pour prochaine.

Les funérailles de la reine Marie

Bucarest, 24 juillet. C'est dans une atmosphère impressionnante que s'est déroulée dimanche matin la première partie des funérailles de la reine Marie de Roumanie. Les gouvernements de tous les Etats d'Europe, les différentes cours, la population de la capitale et l'armée roumaine y participent. Hommage fut rendu à celle qui fut à la fois un des principaux artisans de la grandeur roumaine, un écrivain de

talent et une noble artiste. Un cortège discret avait amené le cercueil royal du pallais Cotroceni au palais Stophdans, dans une salle de marbre blanc et jaune. Les membres du gouvernement, les ambassadeurs extraordinaires, les dignitaires, les chefs de missions diplomatiques, les attachés militaires et les officiers supé-

rieurs forment la haie. Le roi Carol fait ensuite son entrée, suivi de l'archiduc Antoine de Habsbourg, de l'ex-prince Nicolas, du grand voïvode Michel, du prince Frédéric de Hohenzollern, du duc de Kent, du prince Paul de Yougoslavie, du grand-duc Dimitri, du duc Louis Cornet de Ways, et du clergé. On procède alors à la levée de corps.

Après le service funèbre célébré au Palais royal,

le cortège a quitté le palais à 8 h. 30.

Le cercueil était placé sur un affût de canon, derrière lequel marchaient le roi, le grand voïvode Michel, l'ex-prince Nicolas, le duc de Kent, le prince régent Paul de Yougoslavie, le prince Cyrille de Bulgarie, le prince de Hohenzollern, les ambassadeurs de seize Etats, les membres du gouvernement et de nombreuses personnalités.

Tandis que sonnaient les cloches de toutes les églises, on entendait les fanfares, le bruit du canon et le vrombissement d'une escadrille de cinquante avions.

Sur tout le parcours, jusqu'à la gare royale de Mogoskoaia, les maisons étaient pavoisées de drapeaux violets et de fleurs rouges. Une foule de plus de 500.000 personnes était massée sur les boulevards. Le parcours dura deux heures et le cortège arriva à 11 h. 45 à la gare royale entièrement recouverte de voiles violets. Là attendaient la reine Marie de Yougoslavie, les princes de la reine Marie de Yougoslavie, les princes de la reine Marie de Yougoslavie, les princes de granda duches en Holège. ses Elisabeth et Ileana, la grande-duchesse Hélène de Grèce, la duchesse de Kent, la princesse Olga de Yougoslavie, les dames d'honneur de la reine Marie, le patriarche Myron Christea.

Le cercueil, porté par des officiers de cavalerie, fut déposé dans le wagon mortuaire. Le roi et tous les participants montèrent dans le même train et à midi précis le convoi partait vers Curtea Argesh, tandis que retentissait l'hymne royal et qu'une foule nombreuse était agenouillée aux alentours de la gare.

Un indigne serviteur de Jéhovah

ll cachait des stupéfiants dans des livres de prières

Paris, 24 juillet. Le grand rabbin de Brooklyn a été arrêté à

Paris pour trafic de stupéfiants. Dans les derniers jours du mois de juin, le service de la répression du trafic des stupé-fiants était informé qu'un homme, d'origine étrangère, était susceptible de se livrer au trafic international des stupéfiants entre la France, l'Amérique et la Palestine, lors de ses séjours dans la capitale française. Une enquête fut ouverte.

Après de multiples surveillances et filatures, les policiers acquirent la conviction que l'étran-ger se livrait effectivement au trafic de stupéfiants. La police a saisi de nombreux paquets renfermant des livres de prières en langue hébraïque. Un examen minutieux permit de constater que la reliure de ces pieuses publications était soigneusement évidée, et dans l'espace libre ainsi pratiqué étaient dissimulés deux sachets d'héroîne, d'un poids total de 160 grammes en-viron. La quantité de drogue récupérée, environ dix-huit kilos d'héroïne, représente une valeur assez considérable.

Le grand rabbin et un complice ont été écroués pour infraction à la loi sur les substances véné-

CONFÉDÉRATION

Costumes nationaux

A Bulle s'est tenue dimanche l'assemblée générale de l'Association gruyérienne pour le costume et les coutumes du canton de Fribourg.

Après la séance officielle en la salle des fêtes, un beau cortège parcourut les rues de la ville. Cinquante-huit groupes costumés, parmi lesquels plusieurs délégations des cantons de Romandie. ous les participants assistèrent dans la soirée une très belle représentation du festival Le Pays romand, de Budry et Carlo Boller.

Nous reviendrons sur cette belle journée.

Terrible collision sur territoire bâlois

Un train éventre un autocar

Therwil, 24 juillet. Dimanche vers midi 50, près de la halte de Therwil (Bâle-Campagne) de la ligne de la vallée du Birsig, une terrible colli-sion s'est produite entre un autocar de Schlettstadt (Alsace), dont les 48 occupants se rendaient à Bâle à une représentation du cirque Knie, et une voiture motrice du chemin de fer de la vallée du Birsig, roulant également en direction de Bâle. La voiture motrice éventra littéralement le flanc droit de l'autocar, tandis que l'avant du tram était entièrement défoncé. Le tram dérailla et l'avant de l'autocar fut totalement écrasé.

Quinze voyageurs, hommes et femmes, qui avaient pris place dans l'autocar, furent plus ou moins grièvement blessés. L'état de deux d'entre eux est assez sé-

L'autocar était le second d'une colonne de cinq véhicules appartenant à la même société d'excursion. Le conducteur, qui n'est que légèrement blessé, a été mis en état d'arrestation.

Une auto dans un ravin: trois morts

Brigue, 24 Juillet. Dimanche, vers 2 heures de l'après-midi, un terrible accident d'automobile s'est produit près du village d'Oberwald, non loin de Gletsch. Une voiture dans laquelle se trouvaient des personnes de Bremgarten, près Berne, est tombée dans un ra-vin. Trois des occupants ont été occupés, ce sont: Mme Louis Jäggi-Wütrich, née en 1878; sa bellefille, Mane Emma Jäggi, née en 1912, et M. Peter Hofstetter, né en 1878. Trois autres adultes et deux garçonnets ont été plus ou moins grièvement blessés, mais leur état n'est toutefois pas en dan-

A la conquête de l'Eiger par l'Eigerwang

Grindelwald, 24 juillet. Les deux groupes d'alpinistes effectuant l'as-

cension de la paroi nord-ouest de l'Eiger ont passé la nuit de samedi à dimanche dans d'assez bonnes conditions, en raison de leur équipement. Dimanche matin à 7 h., ils ont poursuivi la mon-tée. Il leur restait encore 150 mètres à parcourir dans un champ de neige, puis à grimper une distance à peu près égale pour atteindre le sommet, parcours qui fut très difficile en raison des avalanches grandes et petites qui dévalaient constamment la paroi. Après des efforts surhumains, les alpinistes parvinrent, au cours des dernières heures de l'après-midi, à gagner le sommet de l'Eiger. Leur route les a conduits, par la paroi nord-ouest, au sommet et ils ont ainsi accompli pour la première fois l'ascension par l'Eigerwang.

A part quelques petites contusions dues à des chutes de pierres, les quatre alpinistes sont en très bon état; ils sont arrivés dimanche soir à 19 h. 40 à la station d'Eigergletscher.

A L'HOPITAL DE NYON

La journaliste qui avait sauté d'un taxi a succombé à ses blessures

(De notre correspondant de Nyon)

Nous avons relaté dimanche matin comment une journaliste de Genève, Mlle Kappis, avait samedi après-midi, sauté d'un taxi en marche près de Prangins et, grièvement blessée, avait dû être transportée à l'hôpital de Nyon. Malgré les soins empressés qui lui furent donnés, Mile Kappis a succombé à ses blessures dimanche matin à 6 h.

Mlle Kappis avait déjà sauté d'un direct en gare de Versoix

Ainsi que nous l'avons dit, Mlle Gertrude Kap-pis, journaliste accréditée auprès de la S. d. N., et membre de l'Association de la Presse genevoise, domiciliée pension Tschifelli, avenue Marc-Monnier, avait quitté Genève par le train pour gagner Sierre où sa sœur était mourante. Elle avait pris le direct de 17 h. 54. A Chambésy, la voie Genève-Lausanne étant en réparation, le train emprunte la voie de droite et ralentit quelque peu au passage des aiguilles. MHe Kappis, qui avait hâte d'arriver à Sierre, remarqua ce ralentissement et lorsque, à Versoix, le direct modéra de nouveau son allure pour repasser sur la bonne voie, elle s'impatienta et sauta du train sur le quai. Les employés de la gare se précipitèrent pour relever la voyageuse qui n'était que légère-ment blessée à une joue. Mlle Kappis fut conduite dans le bureau du chef de gare où elle expliqua qu'elle était très pressée et qu'il lui fallait un taxi. On demanda alors une voiture au garage Vachoux. Mlle Kappis, qui avait quitté Genève sans billet, paya le prix de la course jusqu'à Versoix et partit avec l'auto conduite par le chauf-feur Philibert Laroche.

Peu après Nyon, M. Laroche s'aperçut que l'embrayage de son véhicule patinait. Il fit demi-tour pour faire un réglage dans un garage de Nyon. Il allait arriver à Nyon lorsqu'il vit, dans son rétroviseur, que sa passagère ouvrait la portière et sautait sur la route. Le chauffeur arrêta aussitôt sa voiture; trois mètres derrière, il trouva Mile Kappis accroupie sur la chaussée. Il la releva, la plaça dans l'auto et la conduisit alors à l'hôpital

de Nyon.